Habitat Jeunes

UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES

BILAN D'ACTIVITÉ 2016 - 2021

Créer les conditions de l'engagement

Photos de couvertures :
© Hanicka Andres
© Klarà Kalinova
© Samuel Dhote
© Nicolas Olivier Agence Sémaphore

UNHAJ
octobre 2021

1

page 7

Agir pour l'habitat des jeunes au regard des politiques publiques

1 - Un écosystème en constante transformation

2 - Une ambition : faire reconnaître la place des jeunes dans la société

2

page 23

Animer des espaces d'expérimentation et d'engagement

1 - De la participation au pouvoir d'agir

2 - Le bien-être comme condition essentielle à l'émancipation

3

page 37

Imaginer des modes et formes d'habitat émancipateurs pour les jeunes

1 - Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes

2 - DIversifier l'offre pour répondre aux besoins de tous les jeunes

4

page 51

Renouveler nos pratiques et nos organisations pour mieux répondre aux besoins

1 - Une organisation en mouvement

2 - L'évolution de nos pratiques et outils

Edito

Marianne AUFFRET
Directrice générale

L'année 2020, année exceptionnelle s'il en est, a fait passer notre traditionnel rythme quaternaire à la nécessité de produire un bilan quinquennal de l'activité de notre Union. Cette année vient clore, en en accusant les traits, le chapitre qui lui a précédé : la situation des jeunes, sur le plan sanitaire, social, ou existentiel, est allée en s'aggravant. Cette crise n'a fait qu'amplifier et rendre visibles des difficultés d'insertion sociale et professionnelle qu'un certain nombre de jeunes connaissaient déjà. On peut être lucides et rester combatifs et enthousiastes. C'est même peut-être cet agencement moral et pratique qui fait de notre réseau un mouvement remarquable.

Car c'est un fait certain : notre engagement demeure et a porté ses fruits, y compris pendant cette crise qui a frappé le monde de plein fouet. Nous avons été là, présents, actifs, « dans la place ». Nous avons pu compter les uns sur les autres, et en particulier les jeunes habitants de nos résidences qui, malgré la tourmente des confinements et privations, ont trouvé dans les professionnels et la vie collective des appuis solides. Au-delà de la crise, nous continuons de participer à construire une réponse politique structurelle et transversale en matière de logement et en matière de jeunesse et pas seulement des réponses d'urgence et conjoncturelles.

Ce retour sur soi qu'implique l'exercice de bilan est plus essentiel que jamais. Il permet d'interroger en profondeur la façon dont ces cinq années passées se tissent avec les perspectives qui s'offrent pour celles à suivre. C'est donc aujourd'hui cette trame bien vivante que nous avons voulu rendre à travers le document qui va suivre. Nous l'avons bâti autour de quatre axes qui évoquent le Mouvement, revendiquant ses ancrages et résolument tourné vers l'avenir.

Agir pour l'habitat des jeunes au regard des politiques publiques.
De façon évidente, les politiques publiques conditionnent nos façons d'agir. Elles déterminent avec heurs et malheurs les marges de manœuvre dont les acteurs du secteur disposent. C'est pourquoi nous devons nous investir pleinement dans leur construction, plaidoyer sans cesse, trouver des alliés tout en restant nous-même, ouvrir des portes et nous faire entendre. De là pourront naître des occasions nouvelles de contractualiser avec l'État en vue de développer notre offre tout en affirmant bien haut notre spécificité : l'accueil de toutes les jeunesses.

Animer des espaces d'expérimentation et d'engagement.
Bien plus que du logement, nos Habitats Jeunes ! Un lieu de construction, d'élaboration, d'envol parfois. Les Universités d'Automne précédentes sur le thème de l'engagement ont vu se prolonger les débats à travers son

inscription comme motif central du Congrès qui vient scander notre vie associative. La dernière année Covid a donné un éclairage à l'importance de notre présence, au sens plein, au sein des établissements. Être là, juste ce qu'il faut, c'est un métier. Animer, étayer, jouer, accompagner, prendre soin, c'est un métier. C'est le nôtre, celui que nous exerçons à travers le prisme des pratiques socio-éducatives, présence en live ou présence en ligne.

Imaginer des modes et formes d'habitat émancipateurs pour les jeunes.
Le Foyer de Jeunes Travailleurs initial, qui reste un pilier fort et fiable de notre réseau, n'est pas la seule forme offerte aux jeunes sur l'ensemble du territoire : services logement et plateformes qui accompagnent et orientent mais aussi solutions en diffus, projets intergénérationnels, habitat mobile, micro-résidences, colocations ou hébergement chez l'habitant... Nos projets, mais aussi les champs variés dans lesquels ils s'inscrivent – l'emploi, la formation, le tourisme social et familial, ou encore les tiers-lieux par exemple – sont façonnés par notre conception de la jeunesse en construction. Les FJT se diversifient et innovent tout en restant fidèles à l'esprit de brassage et d'émancipation qui nous anime.

Renouveler nos pratiques et nos organisations.
Les organisations bougent constamment, parfois au risque de l'agitation ! Ce qui fait notre force, c'est de nous tenir ensemble, être aux cotés les uns des autres. Le coup d'accélérateur du Covid sur les échanges numériques doit rester ce qu'il peut être : un formidable facilitateur d'échanges qui ne remplace pas la présence physique mais la complète. Par nature, les organisations nationales – déclinées au plan régional, incarnées par l'échelon local – doivent constamment s'interroger sur la façon dont elles communiquent, s'organisent entre elles pour toujours mieux répondre aux besoins des jeunes. Beaucoup a été fait ces dernières années et nous pouvons saluer le développement de nos systèmes d'information. Il reste beaucoup à faire , ce seront nos chantiers communs de demain.

Enfin, permettez-moi de varier juste un instant dans l'exercice traditionnel. J'emprunte quelques « signes, espaces compris » à cet édito formel. J'écris ici le bilan des cinq années qui ont précédé, presque au jour près mon arrivée à la tête de l'UNHAJ, fin janvier 2021. Je me sens l'humble dépositaire reconnaissante de l'action de ceux qui m'ont précédée. Je me situe dans la continuité de ce qui fait mouvement pour nous. Mais je suis aussi soucieuse de mettre tout en œuvre, avec mon équipe, pour permettre le renouvellement d'un pacte, à base de dialogue, d'ajustements, de recommencements, de la recherche permanente de l'honnêteté des échanges et de critique constructive. L'engagement, c'est aussi, étymologiquement, l'action de mettre en gage, de lier par une promesse qui doit être exécutée, par une convention qui doit être respectée. C'est à l'aune de ce dont ce bilan témoigne que nous pourrons nous fixer de nouveaux caps.

1

Agir pour l'habitat des jeunes au regard des politiques publiques

1 – Un écosystème en constante transformation

Notre réseau, parce qu'il repose sur plusieurs grands domaines de l'action publique, est très sensible aux variations de ces cadres formels. Politiques de jeunesse, du logement, de l'emploi, de l'action sociale mais aussi réformes des champs de compétences territoriales ou du système de formation professionnelle modèlent les possibilités d'action du terrain et posent les conditions du déploiement du projet Habitat Jeunes sur les territoires. L'UNHAJ est engagée à chaque instant sur l'ensemble de ces champs pour faire entendre notre voix collective, témoigner de la situation des jeunes, des professionnels, mais aussi se faire l'écho de la situation des territoires sur lesquels nous sommes implantés. Auditions, groupes de travail, production d'outils, conventionnements, tous ensemble nous contribuons à soutenir les politiques qui visent à améliorer les conditions faites aux jeunes.

Congrès USH 2019 :
Julien Denormandie, à l'époque Ministre chargé de la Ville et du Logement, en visite sur le stand Habitat Jeunes
25 septembre 2019

A – Les politiques publiques impactent nos solutions

Le mouvement Habitat Jeunes, s'il ne s'incarne pas qu'à travers les murs qui soutiennent nos résidences, est néanmoins tributaire de la façon dont la puissance publique ordonne et organise notre capacité à bâtir et détermine les caractéristiques sociodémographiques des publics que nous logeons. Sur leurs registres respectifs, les grandes orientations des dernières années, loi ELAN, déploiement du développement des résidences sociales dans le cadre du « Logement d'abord », et circulaire Ps-FJT CNAF (Prestation de service Foyer de jeunes travailleurs), dessinent trois grands axes soutenus par les pouvoirs publics : incitation à produire dans un contexte particulièrement tendu, accueil des publics divers dans un esprit de mixité sociale, accueil des publics les plus précaires avec de forts besoins sociaux. La conciliation de ces objectifs est loin d'être toujours aisée. Nous pouvons être pris en tenaille entre ces demandes publiques émanant de pôles d'intérêts parfois antagonistes. C'est la force de notre collectif d'entretenir un dialogue exigeant avec nos partenaires et financeurs pour pouvoir demeurer sur une ligne de crête. Les conventions d'objectifs qui nous lient à eux nous permettent d'être dans ce dialogue, d'établir une confiance mutuelle ou, le cas échéant, d'expliciter les désaccords, et les surmonter.

La politique du « Logement d'abord » qui s'est déployée en France ces 10 dernières années a mis en avant la nécessité de loger les plus pauvres. Les résidences Habitat Jeunes prennent leur part à cette ambition dans une proportion fixée avec nos partenaires, en particulier la CNAF ou Action logement, et pour répondre au plus juste aux besoins des territoires. Sur le plan de la pratique, nous partageons également l'objectif d'accompagnement global, même si nous portons une façon spécifique de le mettre en œuvre à travers l'animation socio-éducative.

L'UNHAJ participe à de nombreux collectifs	L'UNHAJ adhère à plusieurs organisations
Collectif des associations unies	Mouvement associatif
Collectif ALERTE (adhérents de l'UNIOPSS)	Fonda
ALI (UNAFO, SOLIHA, FAPIL)	France tiers-lieux
Conseil social de l'USH	Collectif des associations citoyennes
Big Bang des politiques jeunesse	La clé solidaire
Groupe de mobilisation jeunesse	Hexopée

L'UNHAJ siège	Des organisations siègent au CA de l'UNHAJ
Au CNH (en tant que représentant de l'UNIOPSS)	Collège des membres associés : CNAF
Au PIA, au COJ et au CESE (en tant que représentant du CNAJEP)	Partenaires associés : CFDT, FO, JOC, INFA

Les conventions qui soutiennent l'action de l'UNHAJ	
ACTION LOGEMENT	Caisse des Dépôts
ANCT (ex CGET)	CGLLS
CNAF	CREDIT MUTUEL
DG SANTE	DGALN - DHUP
DGCS	DGCS COUP DE POUCE
DJEPVA	FONJEP
SERVICE CIVIQUE	

ÉQUIPE DE L'URHAJ - 03.09.20

[HAUTS DE FRANCE]

Schéma de Développement Régional de l'Habitat Jeunes : une volonté de répondre aux besoins de logement des jeunes

Une vaste réflexion sur l'Habitat des Jeunes en Hauts-de-France a été initiée par l'URHAJ. Une phase de diagnostic et d'entretiens avec les acteurs du territoire et des adhérents de l'Union a été réalisée, représentant la première étape d'un processus de concertation et de co-construction d'une offre nouvelle à destination de la jeunesse de la région. Un schéma régional de développement a été initié. Cet outil d'informations et de partage au service des associations adhérentes est également un levier de dialogue avec les interlocuteurs institutionnels pour définir une vision régionale commune des besoins et des projets. Prochaines étapes : établir un cycle de rencontres sur ces différents territoires avec les acteurs concernés afin de formaliser une stratégie territoriale pour qualifier et quantifier une offre Habitat Jeunes.

Si l'ensemble des URHAJ entretient des alliances avec diverses organisations, toutes ne sont pas concernées par la liste ci-dessous.
Il s'agit de la consolidation des relations entretenues par l'ensemble des Unions régionales.

Les URHAJ entretiennent des coopérations avec	
Action Logement, CAF, URH	Mouvement associatif, CRAJEP, CEMEA, URIOPSS
URCLLAJ, URML, URCS, CRIJ	FAS, FAP
UNAFO, FAPIL, SOLIHA	CNAPE
Coallia, Adoma	Collectifs associatifs (CAU, sur la santé, le social, l'environnement…)
APEF-Apogées	Club des entreprises inclusives d'un département, chambre des métiers
AFEV, Emmaüs Connect…	

Les URHAJ siègent	
CRHH, CHAL, CIL, commissions AAP FJT, instance regroupant bailleurs/gestionnaires, PDHALPD, CRLJ, SOLIHA	Conseil régional (commission politiques jeunesse, dialogue structuré)
Mouvement associatif, CRAJEP, FONJEP, CRVA, Collectif ALERTE	URIOPSS, CRESS, CESER
Copil régional / groupe de travail stratégie lutte contre la pauvreté	CRIJ
IRTS	Centre actif
Structures locales (conseil des générations futures,…)	

Les principales conventions qui soutiennent l'action des URHAJ	
Conseils régionaux	Conseils départementaux
CAF départementales	Agences régionales de Santé
Associations régionales des organismes du logement social	Action Logement

Développer la production de résidences sociales

Dans le contexte de la politique du « Logement d'abord », la ministre en charge du Logement a présenté en mai 2020 une feuille de route visant à développer la production de résidences sociales, dont font partie les FJT. Reconnues comme la combinaison efficace d'une offre locative adaptée et d'un accompagnement sur-mesure, les résidences sociales jouent un rôle clé d'insertion et d'accès au logement. La feuille de route est déclinée par la Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (DIHAL), qui pilote différents groupes de travail auxquels l'UNHAJ participe. Parmi les chantiers en cours, la possible refonte de la circulaire de 2006.

Les nouveautés introduites par la loi ELAN

Grande loi « logement » du quinquennat avec ses 4 titres et 214 articles, la loi du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique décline également des mesures concernant le logement des jeunes. Citons par exemple la création du bail mobilité (art. 107) ou d'un cadre juridique pour la cohabitation intergénérationnelle et solidaire, la possibilité de réserver certains logements sociaux à des jeunes de moins de 30 ans (art. 109), ou encore la définition du cadre opérationnel de l'habitat intercalaire (art. 29).
Pour les opérateurs HLM, ELAN réorganise le secteur et enjoint les organismes de logement social à se regrouper, redéfinir leur activité, ou accélérer la vente HLM.
Pour les collectivités, ce sont de nouveaux outils d'aménagement pour la revitalisation des territoires et la lutte contre la vacance, mais aussi la possibilité d'encadrer les loyers du parc privé (art. 139 et 140).
L'UNHAJ a formulé diverses propositions, faisant suite aux travaux inter-associatifs menés dès 2017. Le mouvement Habitat Jeunes s'est notamment mobilisé pour le retrait de l'amendement « résidence junior » porté par le secteur privé qui dérivait du modèle des résidences seniors.

Nouvelle circulaire Ps-FJT CNAF

Dans le cadre de la Convention d'objectifs et de Gestion (COG) État-CNAF 2018-2022, une nouvelle circulaire Prestation de service Foyer de jeunes travailleurs (PS-FJT) a été publiée fin 2020, au terme d'une concertation partenariale (séminaires, groupes de travail, contributions), associant les services de l'État, l'UNHAJ et d'autres acteurs FJT.
Prenant en compte l'évolution des publics comme celle des équipes socio-éducatives, la circulaire confirme la grande proximité des intentions entre l'UNHAJ et la CNAF, autour d'un projet socio-éducatif qui « *facilite l'autonomisation, la socialisation et l'émancipation des jeunes via une animation collective et un accompagnement individuel global mobilisant l'ensemble des ressources du territoire ; favorise l'engagement des jeunes en recherchant leur implication dans la vie des structures ; encourage le vivre-ensemble et la mixité entre les jeunes* ».
La circulaire réaffirme l'exigence de qualité des équipes socio-éducatives, ainsi que l'enjeu de « *juste équilibre* » des populations accueillies –- entre les « *jeunes en activité ou en voie d'insertion professionnelle âgés de 16 à 25 ans* » dans la diversité de leurs profils (65 % minimum) et les « *jeunes âgés de 26 à 30 ans, les jeunes étudiants non-salariés ou les jeunes scolarisés (…) et les apprentis de moins de 16 ans* » (35 % maximum).
Elle souligne une « *attention particulière* » qui doit être portée à l'accueil et l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables et fixe un seuil de 15 % de la capacité d'accueil totale pour l'accueil des publics conventionnés avec un tiers.

B - Les politiques publiques qui impactent directement la situation des jeunes

Nous logeons toutes les jeunesses : apprentis ou alternants, salariés ou en recherche d'emploi, précaires ou vulnérables (pouvant par ailleurs aussi appartenir aux catégories précédentes !). Nous faisons le pari que c'est de ce brassage et de cette rencontre que naissent les capacités pour chacun de s'émanciper. Il permet un équilibre tant économique que dynamique au sein des résidences Habitat Jeunes qui favorise tous les jeunes.

Nous continuons de porter haut la nécessité que ceux-ci aient des ressources suffisantes et stables qui leur permettent de s'élancer dans la vie. La réforme dite de l'APL (aide personnalisée au logement) « en temps réel » a durement touché une partie de la jeunesse, en particulier celle, très représentée au sein des résidences Habitat Jeunes, des jeunes salariés ayant quitté le domicile parental depuis peu. Cette réforme, apparue en pleine crise Covid, a aggravé les conditions socio-économiques des jeunes, induit de l'incertitude supplémentaire sur les projections de jeunes, et fragilisé les modèles économiques des résidences. Le plaidoyer que nous avons produit à cette occasion a été repris et amplifié et a permis notamment d'étendre le bouclier fiscal dont bénéficiaient les apprentis aux bénéficiaires de contrats professionnels. Mais beaucoup reste à faire, et nous continuons de mener la bataille.

À l'heure de rendre ce bilan, le gouvernement tergiverse encore et peine à conclure ses travaux portant sur la création de ce qui pourrait s'appeler « le revenu d'engagement ». Imaginé à la suite de l'éphémère projet de « garantie jeune universelle » ou encore celui de l'extension du RSA aux jeunes de 18 à 25 ans, on parle désormais d'un revenu dont les critères d'éligibilité seraient resserrés et réservés à des jeunes qui passent entre les mailles du filet de la garantie jeunes. Pour le moment, par « engagement » il faut entendre « engagement du jeune dans son parcours », mais le débat demeure sur le contenu des contreparties. Nous sommes en alerte et très investis dans les débats, notamment à travers notre participation aux travaux du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ).

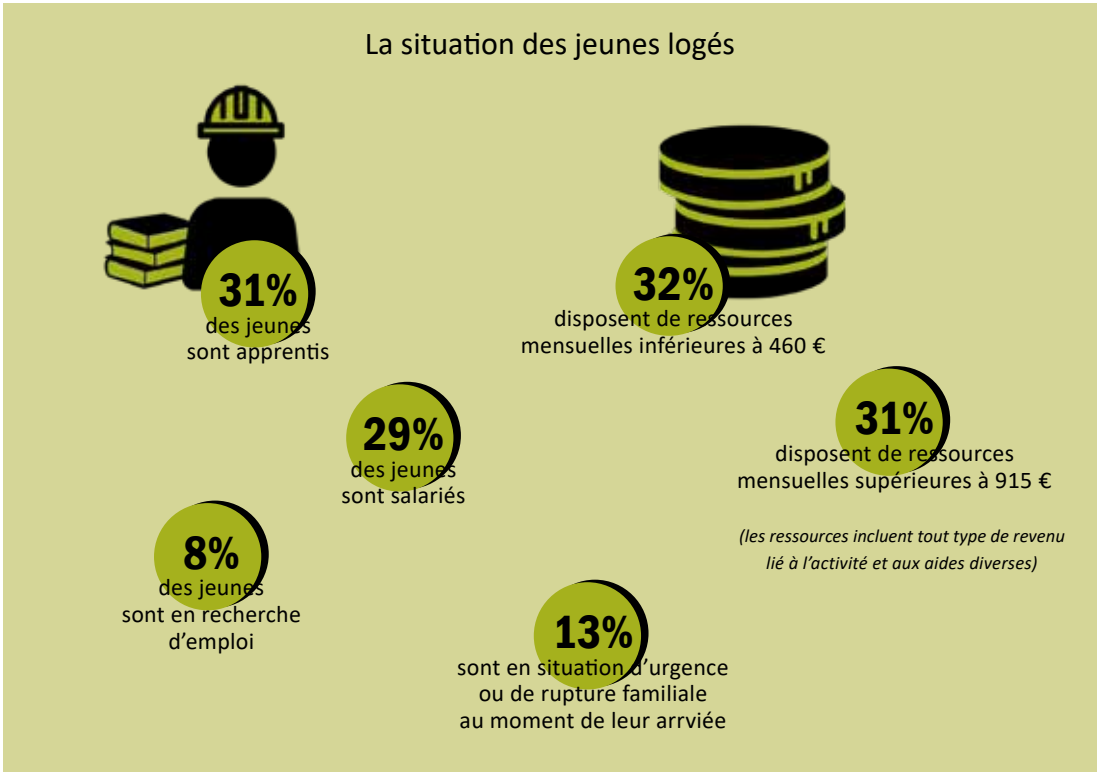

[NOUVELLE AQUITAINE]

Observatoire de l'habitat des jeunes 2011-2017

L'Observatoire partenarial et continu de l'habitat des jeunes sur le territoire girondin s'appuie sur un matériau riche recueilli au fil de 6 années de suivi de cohorte. Son objectif est d'explorer, analyser et mieux cerner les trajectoires de vie des jeunes. Il s'agit également de comprendre comment s'intègre le logement dans un parcours global, au moment de l'entrée dans la vie adulte, pour mieux interroger les politiques publiques de la jeunesse.

L'observatoire a été mis en place de manière participative en constituant une équipe projet inter Habitat Jeunes, accompagnée par un sociologue. Il a donné lieu à la création d'une conférence gesticulée, jouée lors de plusieurs événements en région.

L'enquête longitudinale permet de définir trois groupes « idéal-typiques » : les pilotes, les équilibristes et les flotteurs.

L'observatoire témoigne d'un double constat. Les trajectoires des jeunes sont de plus en plus incertaines quelles que soient leurs situations d'origine.

Les réponses actuellement mises en oeuvre en faveur de la sécurisation des parcours ne couvrent que partiellement les besoins et ne permettent pas d'accompagner efficacement les situations les plus fragiles.

Aujourd'hui, l'observatoire se poursuit sous la forme d'une recherche action programmée sur trois ans et qui se fixe comme objectif de mieux comprendre les dynamiques d'engagement des jeunes.

Notre contribution à la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Dès le démarrage de la concertation sur la préparation de la stratégie de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes, l'UNHAJ s'est fortement investie dans les réflexions. A l'occasion de la production du rapport du groupe « Prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion », présidé par Antoine Dulin et Fiona Lazaar, l'UNHAJ a porté l'urgence d'agir sur la situation de certains jeunes ne disposant pas d'un minimum de ressources pour sécuriser leur parcours et éviter qu'ils ne basculent dans l'exclusion, notamment les jeunes sortants de l'ASE (aide sociale à l'enfance). À l'issue de l'adoption de la stratégie, l'UNHAJ a poursuivi les échanges avec l'État pour imaginer une expérimentation qui viendrait apporter une réponse à l'accueil et au maintien dans le logement de jeunes en situation de vulnérabilité. C'est dans ce prolongement que l'UNHAJ a mis en œuvre fin 2019 et en partenariat avec la Délégation Interministérielle à la Lutte contre la Pauvreté des Enfants et des Jeunes (DILPEJ) et la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS), l'expérimentation « coup de pouce ».

L'accueil des publics vulnérables au sein du mouvement Habitat Jeunes

En 2019, l'UNHAJ a réalisé une étude à partir des données issues des associations utilisatrices de SIHAJ (Système d'information Habitat Jeunes), sur un échantillon de près de 18 000 jeunes logés au cours du second semestre 2018.
Outre une analyse fine des caractéristiques sociodémographiques du public logé, elle comprend un focus spécifique sur le public dit vulnérable (à savoir les jeunes adressés par l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), ceux en situation de rupture familiale ou institutionnelle et les jeunes sans logement ou dans des logements très précaires avant l'entrée dans le logement Habitat Jeunes).
Cette étude a permis de mettre en lumière la réelle mixité sociale du public logé en Habitat Jeunes tout en soulignant la surreprésentation des jeunes logés en situation de vulnérabilité (20 % du public logé) par rapport à la population jeune en général.
Enfin, l'étude a permis de mettre en avant le cumul de difficultés pour les jeunes vulnérables (ressources beaucoup plus faibles, déficit de capital scolaire…).

Expérimentation coup de pouce

Afin de favoriser l'accès et le maintien dans le logement des jeunes n'ayant pas ou peu de ressources, l'UNHAJ déploie l'expérimentation « coup de pouce » depuis 2020.
104 associations sont inscrites dans ce dispositif et fin 2021, ce seront plus de 1 000 jeunes qui auront été soutenus.
Plusieurs interventions ont été organisées auprès des URHAJ, ainsi que des webinaires afin de sensibiliser les adhérents à cet outil qui constitue un filet de sécurité dans le contexte compliqué que connaissent les jeunes.

«Ça m'a enlevé ce poids que j'avais sur les épaules et ça m'a aidé, car quand on a des charges et des difficultés pour les payer, ça prend la tête et on n'arrive plus à avancer. D'avoir ce soulagement financier m'a aidé à libérer mon esprit et à mettre en place mes projets. En septembre, je déménage avec ma copine à Montpellier. Elle va poursuivre ses études et moi je vais poursuivre ma route et mes projets.»

Nicolas, 22 ans
Résident à la Maison Constantin
Nyons - Nouvelle Aquitaine

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté
Rapport du groupe de travail n°2, auquel l'UNHAJ a participé

Une contribution au plan #1jeune1solution

Tout au long de la crise sanitaire, l'UNHAJ a régulièrement sollicité des remontées d'information auprès des adhérents pour mesurer les impacts, notamment sur la situation des jeunes.
À partir de ces éléments, l'Union a contribué à la préparation du plan 1 jeune 1 solution en portant notamment la mobilisation du parcours d'accompagnement contractualisé à l'emploi et à l'autonomie (PACEA) comme un des leviers, avec la Garantie Jeunes, pour sécuriser les parcours des jeunes. Par ailleurs, l'UNHAJ a fortement relayé les mesures relatives à ce plan, avec un appel à ses adhérents pour communiquer et mobiliser les solutions proposées.

Enfin, afin de lever certains freins autour de la Garantie Jeunes, l'UNHAJ a défendu la mise en œuvre des assouplissements de son périmètre et de ses conditions d'accès.

Réforme des APL : une baisse significative pour les jeunes

Fort de sa connaissance de terrain, le mouvement Habitat Jeunes se mobilise régulièrement sur les différentes questions que recoupent les ressources des jeunes, et notamment sur le sujet des APL. Depuis 2018, une attention particulière est portée aux effets possibles d'une réforme des aides au logement : bien plus qu'une aide au paiement d'un loyer pour les jeunes, l'APL leur permet concrètement d'accéder à la pierre angulaire de la construction de leur autonomie, un logement. Plusieurs fois reportée, la réforme est entrée en vigueur au 1er janvier 2021. Le calcul du montant d'APL est actualisé chaque trimestre, sur la base des revenus des 12 mois précédents, au lieu des revenus N-2. Mieux prendre en compte la variabilité des ressources des allocataires, pour adapter le montant des APL aux ruptures de parcours, c'est l'ambition affichée par la réforme dite des « APL en temps réel ».

Faute d'étude d'impact produite par le Gouvernement, et parce que de longue date le réseau Habitat Jeunes s'est doté d'un dispositif d'observation de ses activités et du public accueilli ou logé, l'UNHAJ s'est engagée auprès de la ministre du Logement à analyser ses propres données. Dès le mois de juin 2021, grâce à l'analyse des données quantitatives extraites du SIHAJ d'une part, et au recueil des témoignages des jeunes et de ses adhérents d'autre part, l'UNHAJ a produit une première étude, dont les constats ont été largement repris dans la presse.
Avec la réforme, tous les jeunes perdent, mais les plus touchés par une baisse d'APL sont les jeunes actifs, dont les revenus sont proches du Smic (entre 800 et 1 300 euros) : pour eux, c'est une baisse moyenne de 95 euros par mois.
Alors que la moitié des 18/24 ans est en voie d'insertion professionnelle, l'UNHAJ réitère sa demande de mise en place d'un mécanisme compensatoire pérenne pour protéger tous les jeunes, en particulier les jeunes actifs les plus précaires, à l'image des solutions déjà appliquées aux étudiants ou aux apprentis, et bientôt aux contrats de professionnalisation. L'UNHAJ, dans sa mission de rendre compte des situations de jeunesses et d'interpellation des pouvoirs publics, poursuit l'observation et l'analyse des données, au rythme des recalculs trimestriels.

«Ça fait un an que nous vivons dans la résidence. Je suis au chômage depuis mars dernier et mon ami est apprenti menuisier depuis la rentrée de septembre 2020. Pour nous, la réforme des APL a eu des répercussions très importantes. Nous touchions 198 euros et aujourd'hui nous avons plus que 39 euros. Pour nous en sortir, nous devons redoubler de vigilance sur nos dépenses, y compris sur la nourriture. Malgré les conséquences actuelles, nous nous plaisons toujours bien dans notre petit logement et l'équipe de la résidence est toujours aussi agréable et disponible pour nous. Nous voulons donc continuer à vivre ici.»

Coralie, 24 ans
Christian, 23 ans
Résidents
Habitat Jeunes Montpellier

«Lorsque j'ai vu la baisse des APL je me suis demandé pourquoi. J'ai cru que c'était une erreur, mais les équipes de la résidence m'ont expliqué qu'il y avait eu une réforme. Aujourd'hui, je dois faire plus gaffe à ce que je dépense, sinon je dois piocher dans ce que j'ai mis de côté pour les réparations de voiture et les assurances. Je n'achète rien pour me faire plaisir mais, en ce moment, je n'estime pas avoir besoin de plus. Mes besoins sont couverts. Je suis quelqu'un qui vit au jour le jour, je vois ce que la vie me réserve et puis c'est tout.»

Camille, 22 ans
En CDI dans une entreprise de restauration rapide, il gagne moins de 1000 euros par mois et a vu ses APL baisser de 262 € à 128 €

2- Une ambition : faire reconnaître la place des jeunes dans la société

La contribution de l'UNHAJ aux politiques publiques constitue un levier important pour faire reconnaître la place des jeunes dans la société. Ceci se concrétise par une mobilisation dans des espaces de construction en lien avec les acteurs de jeunesse (CNAJEP, plateforme du Big Bang pour une politique de jeunesse, etc.) et par une implication dans des travaux ministériels. Par exemple, en 2019, l'UNHAJ a été désignée pour représenter le CNAJEP au sein de la commission insertion du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse et a pu contribuer à différents travaux : sur le Service Public de l'Insertion, sur l'engagement des jeunes dans les territoires ruraux, sur le revenu universel d'activité, sur la garantie jeunes, ...
Ces espaces de dialogue et de co-construction sont, pour l'UNHAJ, l'occasion de faire valoir l'importance de créer les conditions d'émancipation des jeunes en renforçant leur accès à des ressources et à un logement.

A- Par une participation à des groupes de travail, instances et collectifs

Au Congrès de Dijon, les adhérents ont adopté des orientations claires sur les conditions d'autonomie faites aux jeunes, leurs capacités à accéder au logement, l'enjeu de prendre en compte la richesse de la diversité des publics accueillis. Certaines font l'objet d'une attention particulière dans la fabrique des politiques publiques. La période 2016-2021 a été particulièrement marquée par la mise en œuvre de la stratégie pauvreté, avec de nombreux travaux contributifs. L'UNHAJ, au titre du CNAJEP, a pu participer à l'élaboration du rapport « *prévenir les vulnérabilités des jeunes et favoriser leur insertion* ». À cette occasion, une contribution a été portée avec différentes organisations du Big Bang pour une politique de jeunesse : « *objectif zéro jeune sans ressource et sans qualification* ». Dans le prolongement, l'UNHAJ a été très active dans les travaux sur le Revenu Universel d'Activité. Elle a porté les difficultés générées par le non accès à un minimum de ressources pour les jeunes de moins de 25 ans. Dans la période, elle s'est également fortement mobilisée sur les baisses d'APL touchant les jeunes. À cette occasion, elle est intervenue au niveau du Conseil National de l'Habitat, en lien avec

Plénière du Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ) du 11 octobre 2021 : présentation du bilan des 5 ans. L'UNHAJ a été largement investie dans cette mandature.

d'autres (l'UNIOPSS, l'USH, la CNL...). Par ailleurs, l'UNHAJ a pu réagir à plusieurs rapports du Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse pour contribuer à l'amélioration des politiques publiques et valoriser les initiatives locales des adhérents. Enfin, plus récemment, l'UNHAJ avec les organisations du Big Bang ont pu alerter les pouvoirs publics de l'impact de la crise sanitaire sur la situation des jeunes. L'ensemble de ces interventions témoigne de la reconnaissance par l'État de la qualité contributive du réseau Habitat Jeunes dans la construction des politiques publiques.

Les collectifs et instances relatives aux politiques de jeunesse auxquels l'UNHAJ participe
Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse (COJ)
Plateforme BBPJ
CNAJEP – commission politique jeunesse
Collectif des associations citoyennes
Le Pacte pour le pouvoir de vivre
Coordination des Assemblées et Parlements Libre des jeunes (ALJ – PLJ)
Plateforme inter associative du service civique
Commission d'agrément jeunesse et éducation populaire
Commission Armées Jeunesse

L'UNHAJ est régulièrement sollicitée pour être auditionnée sur divers sujets. Quelques exemples :
Audition à l'assemblée nationale sur l'impact de la crise sanitaire
Audition au sénat « PPL Droits nouveaux dès 18 ans »
Audition au sénat dans le cadre d'une mission parlementaire sur la situation des Mineurs Non Accompagnés

« Je milite dans plusieurs associations d'éducation populaire, le mouvement Habitat Jeunes bien sûr, mais aussi aux Éclaireurs et éclaireuses de France et aux CEMEA. Je suis également salarié dans une AROEVEN, encore une association d'éduc pop'. Lorsqu'on m'a proposé de représenter le CNAJEP au sein du CESE, j'ai très vite compris l'intérêt de porter la diversité des projets et sensibilités présentes au sein de cette coordination associative. À côté des organisations de jeunes, il y a des organisations de jeunesse, pas uniquement dirigées par des jeunes, mais au sein desquelles ils ont des espaces d'engagement. Les sujets que traitent les associations adhérentes au CNAJEP sont très différents et il est intéressant de voir comment on peut les porter avec cohérence. Avec les autres conseillers de mon groupe[1], nous avons le souhait de partager nos regards singuliers sur les enjeux jeunesse, les préoccupations des structures et personnes qui s'occupent des enfants et des jeunes. Les questions environnementales et de transition sociale, en tant que préoccupations majeures des jeunes générations et des organisations que nous représentons, sont donc au cœur de nos engagements. Ce ne sont pas les seules. Nous voulons par exemple nous mobiliser sur l'égalité et la lutte contre les discriminations. Le CESE est une belle assemblée où peuvent se construire des idées un peu nouvelles et où on peut anticiper ou préparer des évolutions de la société avec une multiplicité d'acteurs en dépassant les postures partisanes. Dans un contexte de défiance généralisée dans les processus démocratiques, nous espérons contribuer à faire du CESE un espace d'élaboration politique de la société organisée et de ré-enchantement des processus de participation citoyenne. »

Evanne Jeanne-Rose
Vice Président de l'UNHAJ,
Représentant du CNAJEP au CESE

1. Le groupe des organisations étudiantes et Mouvements de Jeunesse (UNEF, FAGE, FFJ et CNAJEP)

B – Par une fonction plaidoyer soutenue

Ces cinq dernières années ont connu une intensification de la fonction plaidoyer de l'UNHAJ. Celle-ci a en effet poursuivi ses interpellations directes auprès des pouvoirs publics, en son nom propre ou au sein de collectifs, et poursuivi également ses appels aux futurs candidats à l'occasion des élections. Elle a considérablement renforcé sa présence médiatique afin de donner une audience plus large à ses prises de positions.

Défendre une vision de la société à l'occasion des élections

« *Pour une société confiante dans sa jeunesse, force d'initiative et d'innovation* », « *Faire place aux jeunes* » ou, pour les élections départementales et régionales de 2021, « *Les jeunes sont une richesse pour les territoires, agissons avec eux pour leurs droits* », les messages clés des plaidoyers réalisés à l'occasion des élections ne laissent aucun doute sur leur objectif d'œuvrer à la reconnaissance des jeunes et de leur place dans la société.
Pas moins de 10 Unions régionales se sont mobilisées pour réaliser un plaidoyer à l'occasion des élections de 2021. Entre propositions pour améliorer la situation que vivent les jeunes - notamment dans une période marquée par une augmentation de leurs difficultés - et présentation des actions d'ores et déjà menées par le mouvement Habitat Jeunes, ce plaidoyer visait à sensibiliser les futurs élus et leurs équipes sur le logement, l'emploi, le numérique, la formation, les mobilités, l'éducation populaire, la culture et la santé. A noter, l'adaptabilité de cet outil, que ce soit aux réalités territoriales ou aux supports (numérique ou papier). Et pour que les jeunes puissent participer à la démarche, un kit pédagogique a été réalisé à l'intention des professionnels du mouvement, avec des outils pour débattre de sujets politiques, sans être partisans !

« La jeunesse attend urgemment des politiques, des propositions claires leur laissant entrevoir une reconnaissance assurée et un avenir dans un consensus social retrouvé. Le plaidoyer que nous avons réalisé à l'occasion des élections 2021 répond à cela. J'ai été marqué par la qualité des échanges entre l'ensemble des participants. Leur participation a été très soutenue (malgré le nombre de réunions), le travail en petit groupe fut un plus. Bien que m'occupant d'une résidence depuis plus de 10 ans, j'ai découvert des jeunes très motivés et impliqués dans leur quotidien, mais aussi soucieux d'aider à la progression et à la pérennisation de leur travail. Chacun apportant ses idées et suggestions et attendant du national une mise en commun d'idées. »

Jean-Marie Bergon
Membre du Bureau de l'UNHAJ

Renforcer sa visibilité médiatique

Mener une action de plaidoyer suppose d'assurer une visibilité aux messages émis, en particulier dans la sphère médiatique.
Depuis une quinzaine d'années, l'UNHAJ s'exprime par voie de communiqués de presse pour porter les questions de jeunesse et de logement dans l'espace public. Depuis un peu plus de deux ans, elle s'est adjoint les services d'une attachée de presse afin d'intensifier son audience. L'Union fait désormais l'objet de sollicitations régulières tant de la part de la presse spécialisée que de la presse grand public. Ainsi, à l'occasion de la diffusion de l'enquête menée par l'UNHAJ sur la réforme des APL, une quarantaine de sujets et d'interview a été diffusée dans la presse écrite et à la radio.

Les relations presse depuis 2019

16 communiqués de presse diffusés

20 journalistes rencontrés

60 interviews assurées par des porte-parole du réseau, des directeurs de résidences ou des jeunes

100 retombées presse mentionnant l'UNHAJ ou le projet Habitat Jeunes

Didier Roulet, Président de l'URHAJ face caméra

[PACA et Corse]

Représentation du réseau régional

Fin 2019, l'URHAJ PACA Corse a décidé de s'adjoindre les compétences d'un attaché de presse pour expliciter le projet, affirmer le concept Habitat Jeunes dans l'espace médiatique, pour faire connaître et valoriser les actions des structures de PACA et de Corse auprès des acteurs publics et institutionnels, de l'éducation, de la formation, de l'insertion, du logement et bien sûr auprès du grand public et des futurs résidents.
Il a notamment réactualisé le dossier de presse et a édité quelques communiqués de presse au fil des actualités du réseau.

2 Animer des espaces d'expérimentation et d'engagement

1. De la participation au pouvoir d'agir

L'ambition des projets Habitat Jeunes est de permettre aux jeunes de devenir acteurs de leur parcours et de prendre toute leur place dans la société. Il s'agit ainsi de créer les conditions d'autonomie, de socialisation et d'émancipation des jeunes. Leur participation aux projets contribue au développement de leur pouvoir d'agir à la fois individuel et collectif. Ils sont une des modalités pédagogiques de mise en œuvre de l'action socio-éducative Habitat Jeunes. En s'appuyant sur les potentialités de chacun et en ouvrant des espaces d'expérimentation, les projets Habitat Jeunes cherchent à co-construire avec les jeunes des réponses adaptées à leurs besoins et mettre en œuvre des actions qui leur permettent de renforcer et soutenir leur pouvoir d'agir sur leur vie et leur parcours mais également au sein d'une structure, d'un territoire ou encore de la société.

A- Créer les conditions de la participation

Cette participation revêt diverses formes : participation aux animations collectives, aux projets de réhabilitation, à des initiatives solidaires et ouvertes sur le territoire, aux instances (conseil d'administration, conseil de la vie sociale…), aux élections… Mais, à chaque fois, l'objectif est le même : susciter et faciliter la participation en proposant, en communiquant et en mobilisant pour que les jeunes choisissent ensuite s'ils participent ou non.

Pour éviter l'écueil de l'injonction à la participation ou la participation fictive, il s'agit bien de réussir à créer les conditions qui permettent la plus grande participation des jeunes autant au projet Habitat Jeunes qu'à la vie politique (au sens de vie de la cité). Pour ce faire, l'UNHAJ contribue à l'outillage et à la qualification des équipes qui, sur le terrain, ont la charge de mettre en œuvre concrètement la participation des jeunes. Que ce soit par le biais de formation, de webinaires ou encore lors d'intervention dans des commissions ou

des groupes de travail socio-éducatifs régionaux, il s'agit d'être en appui des professionnels pour leur permettre de faire vivre cette participation en tenant compte des difficultés de mobilisation parfois renforcées par la crise sanitaire. Que l'approche soit thématique (autour des Conseils de vie sociale - CVS - par exemple) ou méthodologique (postures et techniques d'animation), l'enjeu est d'ouvrir aux équipes des espaces d'expérimentation et d'échange entre pairs.

Répartition des ressources humaines

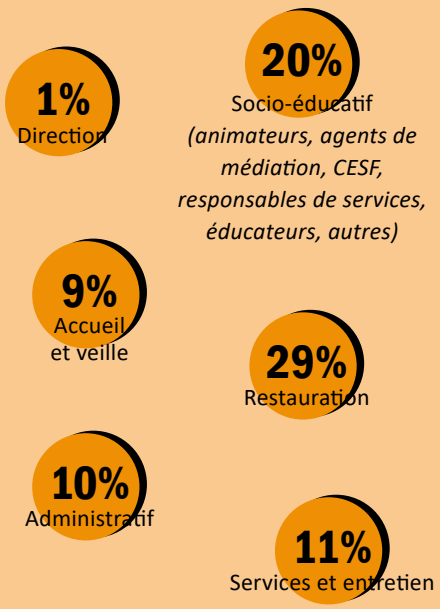

Atelier dans la résidence de Chartres

[Centre Val de Loire]

Accompagner le renouvellement des projets socio-éducatifs

C'est pendant l'année 2020 que l'URHAJ Centre Val de Loire a accompagné trois de ses associations adhérentes dans le renouvellement de leur projet socio-éducatif dans le cadre du renouvellement de leur contrat de projet CAF.
Les associations de Vendôme, Chartres et Châteaudun ont ainsi pu bénéficier de l'expertise de l'URHAJ sur la question. Dans une démarche concertée avec les résidents, les salariés et la gouvernance, il s'agissait de permettre à tous les participants de s'exprimer sur leur vécu au sein de la résidence, et recueillir leur parole sur les besoins et attentes afin d'élaborer un cahier des charges définissant les besoins / recommandations pour le projet socio-éducatif.
Des ateliers ont été menés tout au long de l'année, qui ont favorisé l'expression de chacun sur sa perception des enjeux, des modalités et des champs d'intervention des actions socio-éducatives.
Ces interventions ont bénéficié du soutien financier de la CAF d'Eure-et-Loire.

Échanger, partager, pour adapter et faire évoluer les pratiques

La crise sanitaire et ses conséquences sur les situations de jeunesse ont renforcé le besoin de travailler davantage en réseau (avec les adhérents et les URHAJ) de partager et d'essaimer les bonnes pratiques socio-éducatives. Différents temps socio-éducatifs se sont ainsi structurés en 2020, et se sont poursuivis, permettant de mettre en lumière des projets et des actions mais aussi d'échanger sur des difficultés communes pour trouver collectivement des solutions.

Le café socio-éducatif réunit mensuellement les URHAJ et l'UNHAJ pour un temps d'échanges de pratiques autour d'une thématique définie, suivi de la mise à disposition d'outils (webinaires, guides…). Les sujets à l'ordre du jour en 2020 : santé, participation des jeunes aux instances ou encore dynamiques collectives en période de confinement. En 2021, il a été question de mobilisation, des élections et de l'économie sociale et solidaire.
Le groupe socio-éducatif rassemble les URHAJ et permet de faire un tour des actualités régionales et nationales, puis d'échanger sur une ou plusieurs thématiques précises (santé, engagement, formations…).
Le groupe de recherche et d'action réunit des adhérents (membres des équipes socio-éducatives, direction), des URHAJ et des administrateurs de l'UNHAJ. Les objectifs sont de définir le cadre pédagogique de l'action socio-éducative et de réfléchir aux évolutions des pratiques au regard de l'évolution des publics.

Participer aussi en temps de confinement

Les expériences mises en place pendant les confinements ont fait émerger de nouvelles réflexions sur le fonctionnement quotidien des structures. Elles ont confirmé qu'une place plus importante laissée aux jeunes pouvait favoriser un développement des compétences à la fois personnelles et professionnelles. La présence parfois moins importante (ou différente) des équipes a ainsi permis aux jeunes, dans ce contexte, de mieux s'approprier les espaces collectifs, de prendre conscience de la fonction socio-éducative et lever parfois la barrière symbolique des relations avec les équipes. Différents leviers ont été identifiés pour permettre une plus grande participation : activer les liens avec le territoire, repenser la posture d'animation (facilitateur, appui et soutien aux jeunes), donner une place plus importante à l'informel. C'est sur la base de ces expériences que les équipes se sont interrogées sur les démarches d'autonomisation et de participation des jeunes et de la nécessité d'intervention (ou de non intervention) du socio-éducatif dans ce processus.

Le socio-éducatif à l'ère du numérique

L'UNHAJ s'est fixé en 2016 de développer les pratiques socio-éducatives numériques au sein du réseau pour permettre de favoriser les échanges d'expériences entre jeunes et les accompagner vers une citoyenneté et une autonomie numérique. En parallèle, la CNAF a déployé en 2016 le projet « *Promeneurs du Net, une présence éducative sur Internet* » sur l'ensemble du territoire. Même si la plus-value des projets réside en partie dans le fait que les équipes soient présentes dans les lieux où habitent les jeunes facilitant ainsi les échanges informels, la dématérialisation des nombreuses démarches administratives et la place prépondérante des réseaux sociaux dans la société ont ouvert la voie à l'évolution numérique des pratiques socio-éducatives.
La crise sanitaire et les confinements successifs ont permis d'accélérer ces évolutions. En effet, le numérique est alors devenu l'une des principales ressources pour conserver le lien avec les jeunes. Les équipes ont dû se familiariser (parfois très rapidement) avec l'utilisation de nouveaux outils. Des groupes sur les réseaux sociaux ont été créés ou parfois réanimés (Whats'app, Instagram, Facebook, TikTok) permettant aux équipes de proposer de nombreuses activités : sous forme de défis photos ou de slam, d'ateliers cuisine, de cours de sport ou encore de soirées jeux ou débats. La créativité et l'adaptation des équipes ont permis de maintenir des dynamiques collectives et d'éviter à certains jeunes des moments de désœuvrement et de solitude. Un serveur national Discord a même été créé et est devenu malgré lui un lieu d'échanges de pratiques entre professionnels du mouvement.

« Ils peuvent se retrouver dans les espaces collectifs et les espaces extérieurs, mais à distance. On a tout de même pu continuer à avoir une dynamique collective. On a mis en place des séquences d'animations au travers de Facebook, WhatsApp et Instagram. On a lancé des défis, des challenges, des idées de création. Toute l'association a relevé ces défis : les jeunes mais aussi les équipes et les administrateurs. »

Olivier Trouillon
Responsable socio-éducatif
Association Toits Etc
Nouvelle Aquitaine

« Pour garder le lien avec les résidents, nous avons mis en place des groupes sur messenger et WhatsApp où l'on organise des discussions collectives. On a également créé des groupes d'entraide pour les étudiants et on organise des visioconférences pour les aider dans leurs apprentissages. On lance quotidiennement un défi en ligne. Mes collègues ou moi, nous leur lançons le défi en vidéo et ils ont 24h pour répondre. Le premier jour, nous avons lancé la mission impossible : ranger sa piaule et renvoyer la photo du défi relevé. Un autre défi consistait à renvoyer un selfi chelou (…). On a aussi organisé un facebook live où un résident a donné des cours de dessins à ses voisins. J'ai la chance d'avoir une équipe très investie. »

Thomas Poncheaux
Directeur
Résidences Pass'HAJ Argentan
Normandie

Voyage en Corse - mai 2021

[NORMANDIE]

1er séjour Habitat Jeunes interrégional

En 2020, le CVS du foyer Horizons Habitat Jeunes, adhérent calvadosien, a évoqué l'envie et le souhait de bouger !
Portée en Commission d'Animation Socio-Éducative, cette « ambition » a trouvé écho auprès des animateurs socio-éducatifs. Et nous voilà partis pour un projet engageant, enrichissant, participatif et innovant !
L'URHAJ Normandie et ses adhérents ont construit un projet pour les jeunes et avec les jeunes. Direction La Corse et le FJT2A d'Ajaccio !

- 2 URHAJ impliquées : Normandie et PACA Corse
- 25 résidents de structures et d'horizons différents
- 8 structures de 6 départements différents
- 7 professionnels mobilisés
- 1 réseau et des partenariats renforcés : Aroeven ; ANCV ; Vacances Ouvertes ; CAF 14 ; CAF 50…

Les effets du projet sur les jeunes en trois mots ? Confiance - Implication - Autonomie

Les Universités d'Automne de 2018 ont réuni près de 500 personnes dont une centaine de jeunes autour du thème de l'engagement.
20 jeunes, venus de 5 résidences Habitat Jeunes, se sont investis dans un projet théâtre pour pimenter les temps de plénières.

©Jérémy Quesada

B- Les jeunes ont la parole et agissent !

Habitat Jeunes cherche à créer les conditions qui favorisent l'engagement individuel et collectif des jeunes, autant au sein des projets que plus globalement au sein de la société. Au cours des 5 dernières années, l'engagement des jeunes a été travaillé, avec les jeunes eux-mêmes, dans différents espaces qui ont parfois amené à reconsidérer nos pratiques socio-éducatives et questionner nos modalités d'actions et nos postures. L'engagement des jeunes a été au cœur des Universités d'Automne en 2018, au cours desquelles près de 500 personnes se sont réunies et ont réfléchi collectivement aux différentes formes que cela pouvait prendre.

Un des moyens identifiés pour favoriser cet engagement est d'ouvrir des espaces d'expression et de débats : Assemblées et Parlements Libres des Jeunes en sont des exemples particulièrement efficaces. Aux côtés d'Aequitaz, de la FCSF (Fédération des centres sociaux et socioculturels de France) et du MRJC (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), ces événements ont été organisés dans plusieurs régions. Les week-ends régionaux et nationaux avec les jeunes se sont également multipliés au cours de cette période permettant d'allier convivialité et débats avec les jeunes autour de l'engagement et de la citoyenneté.

Du journal d'une jeunesse (dé)confinée à la Fabrique du futur

Pendant le confinement du printemps 2020, de nombreuses initiatives ont été lancées sur le territoire national (à Nevers, Bordeaux, Tours…) par les équipes socio-éducatives. Elles répondaient à un double objectif :

- Permettre aux résidents accueillis de rompre avec la solitude et l'isolement, partager leur vécu, exprimer leurs émotions, leurs angoisses, leurs colères mais aussi leurs pensées positives, leurs découvertes, leurs expériences.
- Pour les équipes, garder le lien avec les jeunes.

Les supports ont été variés : apéros Blablat'haj zoom, écriture de textes (slam, rap, cadavres exquis), interviews vidéos, peinture, dessin, photos.

C'est un animateur bordelais qui est à l'origine du nom « *Journal d'une jeunesse confinée* ». Il a d'abord embarqué des résidents dans la démarche, en commençant par Kimberley et Manuella, puis le mouvement Habitat Jeunes au niveau régional et ensuite national. Un groupe-projet a été créé et, en mai 2020, Kimberley a proposé de réaliser une vidéo. Elle a lancé un appel aux jeunes du réseau pour qu'ils lui racontent, en vidéo, photos, textes, dessins… ce qu'ils feraient le premier jour du déconfinement. Une dizaine de résidents a répondu à l'appel. Kimberley a participé activement aux premières réunions du groupe-projet et s'est étonnée de cette volonté de

donner la parole aux jeunes, de les écouter et, ainsi, conférer une sorte de pouvoir à cette parole.
Confinement, déconfinement, reconfinement…
Pour être en phase avec l'actualité, le projet a été renommé « *Journal d'une jeunesse (dé)confinée* ».
Ainsi la jeunesse confinée / déconfinée a su raconter son quotidien. Elle s'est interrogée sur son avenir intime, mais elle questionnait aussi le futur commun.
Avec l'aide d'Irvin Anneix, artiste multimédia dont le travail porte sur l'adolescence, la jeunesse et l'intime, l'URHAJ Nouvelle Aquitaine et l'UNHAJ ont lancé la fabrique du futur pour rester à l'écoute des jeunes. Ils ont été invités à réaliser une vidéo en revenant d'abord sur la manière dont ils avaient vécu les confinements successifs en se mettant dans la peau d'un « futurologue » pour imaginer le monde de demain et partager leur vision du futur d'un point de vue intime et collectif.
L'ambition du projet est ainsi de témoigner de la manière dont les jeunes accueillis ont vécu cette crise sanitaire individuellement et collectivement.
Jessica Brandler, sociologue, a été sollicitée pour analyser ces témoignages et donner à voir ces jeunesses « Génération Covid » d'après l'appellation donnée par certains.
En septembre 2021, les résidents ont été invités à un week-end en compagnie d'Irvin Anneix et Jessica Brandler pour participer à la fois à l'analyse sociologique, en réagissant aux principaux constats issus des témoignages, et au choix de forme finale du projet dans sa restitution artistique.

« J'ai aussi participé à l'organisation de l'épicerie solidaire et aux animations que proposaient la super équipe de notre asso sur Discord. J'ai co-animé un quizz, c'était marrant. C'était un soutien quand j'avais des coups de mou. On rigolait, on partageait nos moments de vie et c'est important. Ça a également renforcé les liens avec l'équipe. »

Gaëlle
Résidence Les Anglais
Habitat Jeunes Pau Pyrénées
Nouvelle Aquitaine

Week-end 2019 : « Hors norme ! »

[Auvergne Rhône-Alpes]

Le week-end citoyen de l'URHAJ Auvergne Rhône-Alpes

Le week-end citoyen est un événement régional annuel organisé par l'URHAJ Auvergne Rhône-Alpes depuis 2013. Il se situe au cœur des missions visant à favoriser la rencontre, l'échange et les liens sociaux entre les résidents et à faciliter le développement d'actions collectives par les structures. En les positionnant en tant qu'acteurs à part entière, cet événement permet aux jeunes de s'exprimer, de prendre conscience de leur pouvoir d'agir dans la société et de favoriser leur engagement. C'est un temps convivial pendant lequel une centaine de jeunes et animateurs se retrouvent pour réfléchir à une thématique proposée. En 2017 : « ***L'indépendance… ça dépend ! Ça vous dérange ? … Moi, ça m'arrange !*** », en 2018 : « ***Moi et les autres… ?!*** », et en 2019 : « ***Hors norme !*** ».
Durant le week-end, des ateliers sont construits sur différents sujets pour susciter la prise de conscience individuelle, collective, ensuite sociale, puis politique jusqu'à l'émancipation. Adaptés à tous les jeunes, les ateliers vont leur permettre de s'interroger, de prendre conscience d'eux-mêmes et des autres, d'échanger, et construire collectivement…

Service civique : des missions d'engagement !

La période 2016 – 2021 a vu le démarrage et la montée en charge de l'engagement de l'UNHAJ pour l'accueil des jeunes en service civique. Suite à l'appel pour que l'ensemble des acteurs fasse un effort pour atteindre l'objectif de 100 000 jeunes par an en service civique, le conseil d'administration de l'Union a, en 2016, acté une mobilisation de l'Union dans ce sens. Premières étapes : la réalisation d'une enquête auprès des adhérents pour identifier les missions à développer dans le réseau Habitat Jeunes et l'obtention de l'agrément national qui, tout en dispensant chaque acteur local d'en faire la demande pour lui-même, facilite une organisation mutualisée pour la formation obligatoire et l'accompagnement des tuteurs. 8 champs de mission ont été identifiés sur des sujets divers et s'inscrivant dans une contribution aux différentes transitions (économique, sociale, citoyenne, numérique). Au total, ce sont près de 200 jeunes qui ont été accueillis pour conduire des missions de volontariat parmi les 35 associations locales mobilisées dans le cadre de l'agrément national.

En plus de leur engagement dans les associations locales, les volontaires suivent une formation civique et citoyenne à l'UNHAJ afin de partager leur expérience et d'acquérir des outils pour la mise en œuvre de leurs missions. Le dispositif de formation construit au fil du temps constitue un véritable point fort du parcours des volontaires, non seulement dans la dynamique qu'il génère mais aussi dans l'ouverture qu'il leur donne en les inscrivant dans une logique de réseau plus large que l'association de proximité. C'est également le moment où est fait le point sur la mise en œuvre de leur mission, leur réflexion sur leur projet d'avenir, ...

C'est une date importante dans leur parcours qui met en exergue leur contribution au projet Habitat Jeunes dans le temps.

En 2019, l'UNHAJ a renouvelé son agrément, avec une nouveauté, la possibilité pour une association locale de proposer à un jeune de créer sa propre mission, à l'instar du « projet Kon'crée » développé par l'association Steredenn de Dinan.

35 associations locales mobilisées

200 jeunes accueillis en service civique

« Ma mission de service civique m'a permis de découvrir les activités de l'association, mais aussi de participer à la formation à Vincennes, organisée par l'UNHAJ. J'ai trouvé cette formation très enrichissante car j'ai découvert le projet Habitat Jeunes dans ses diverses facettes avec les témoignages des autres jeunes volontaires présents. »

Lisa
Volontaire en service civique
Éco appart à Lunéville
Grand Est

Formation civique et citoyenne pour les volontaires Habitat Jeunes
7 et 8 novembre 2019

2. Le bien-être comme condition essentielle à l'émancipation

Le bien-être est une des conditions de l'émancipation. Bien que santé et bien-être soient indissociables dans le sens de la définition de l'OMS qui définit la santé comme « *un état de complet bien-être physique, mental et social* », le manque de ressource ou l'absence de prise en compte d'un handicap peut être un réel frein dans le processus d'émancipation des jeunes accueillis. C'est pourquoi le mouvement Habitat Jeunes propose une approche globale qui entend agir sur l'ensemble des leviers qui concourent à favoriser le bien-être des jeunes accueillis tels que leur santé, leurs conditions économiques ou encore leur autonomie.

A- Prévenir, guérir et compenser

La santé est une des conditions essentielles à l'émancipation au même titre que l'emploi ou le logement. En effet, si elle n'est pas prise en compte, elle peut être un frein dans le processus d'autonomisation des jeunes (à la fois en terme d'insertion sociale et professionnelle et de bien-être).

Dans le cadre d'une convention avec la Direction Générale de la Santé, l'UNHAJ a poursuivi ses missions de promotion de la santé et de prévention sur différentes thématiques : la santé mentale, les conduites addictives, la vie sexuelle et affective et l'alimentation et l'activité physique. Elle a ainsi contribué au déploiement de la stratégie nationale de santé en participant et en mobilisant notamment les adhérents autour d'évènements comme le mois sans tabac.

La crise sanitaire de 2020 et 2021 a mis en évidence la nécessité de sensibiliser et d'accompagner les jeunes sur leur santé ainsi que d'outiller les équipes sur ce sujet. Elle a également confirmé que la présence des équipes sur les lieux où vivent les jeunes était une des forces du mouvement et permettait d'aborder le thème de la santé de multiples façons : collective et individuelle, formelle et informelle…

Début 2018, l'UNHAJ a lancé une nouvelle vague de collecte de données dans le cadre de l'observatoire santé UNHAJ.

370 questionnaires renseignés et exploités

au cours des 12 derniers mois :

17% des jeunes n'avaient pas vu de medecin généraliste

48% des jeunes n'avaient pas vu de dentiste

Favoriser la bonne santé mentale

Les périodes de confinement successives ont été des événements exceptionnels. Ils ont nécessairement eu des conséquences sur la santé mentale : bonnes ou mauvaises. Tout au long de la crise sanitaire, l'UNHAJ s'est mobilisée pour favoriser la bonne santé mentale des jeunes. En effet, les impacts ont pu être importants (à court, moyen et long terme) du fait de leurs situations : logements de petites surfaces, isolement, incertitudes concernant leur avenir, angoisses relatives à leurs ressources financières… Malgré les actions mises en place par les équipes, la durée de la crise a pu être pesante pour les jeunes et créer ou accentuer des troubles en santé mentale.
L'UNHAJ a cherché à outiller les équipes et les jeunes sur ce sujet pendant cette période particulière. C'est un peu dans l'urgence, pour faire face à la situation, que deux webinaires ont été programmés pendant le premier confinement.

Plus de 180 professionnels ont suivi ces conférences sur :

- « *L'impact psychologique d'un confinement, repérer et prévenir des troubles en santé mentale* » *animé par le coordinateur de la fédération Santé Mentale France* ».
- « *La préparation du déconfinement* » animé par un psychologue en protection de l'enfance de Loire-Atlantique.

Toujours pour répondre aux besoins des équipes, l'UNHAJ a poursuivi ses actions autour de la santé mentale :

- Des ateliers animés par Psycom pour poser un socle de connaissances sur la santé mentale et appréhender un outil crée par l'association, « Le cosmos mental », comme support d'animation pour aborder ce sujet avec les jeunes.
- Une formation « Premiers secours en santé mentale » dont les objectifs sont de repérer et prévenir des troubles en santé mentale et avoir un comportement adapté pour des personnes qui connaîtraient une période de crise. Celle-ci a également commencé à se déployer dans plusieurs régions.

L'UNHAJ a ainsi contribué à enrichir les connaissances sur la santé mentale des professionnels qui sont en lien au quotidien avec les jeunes.

Que pouvons-nous retenir de ces différentes actions ?

- La santé mentale est un concept universel, qu'elle soit bonne ou mauvaise, tout le monde en a une !
- La santé mentale est un concept dynamique et en mouvement permanent.
- Les influences sont individuelles et collectives, internes et externes.

Si l'on reprend la métaphore développée par Psycom, les jeunes sont à la tête de leur fusée qui représente leur santé mentale. Les équipes Habitat Jeunes sont des ressources externes positives non négligeables pour les jeunes accueillis.

Résidence Habitat Jeunes Béthanie - Lille
©Pierre Duquesne

L'association Habitat Jeunes du Père Sanson, à Caen, a réalisé un logement entièrement domotisé, géré par une tablette

L'accueil des jeunes en situation de handicap

L'année 2019 a été ponctuée par 3 journées nationales sur l'accueil des jeunes selon leurs besoin spécifiques (les mineurs non accompagnés, les apprentis et les jeunes en situation de vulnérabilité). Elle s'est prolongée à l'automne 2020 par une série de 4 webinaires sur l'accueil des jeunes en situation de handicap, qui a mobilisé au total 16 intervenants et 86 participants. Plusieurs expériences inspirantes d'acteurs Habitat Jeunes ont été présentées.

Le 1er webinaire portait sur la politique du handicap en France, avec un focus sur l'habitat inclusif. La sensibilisation des équipes et des résidents au handicap facilite l'accueil des jeunes dans cette situation, et a fait l'objet du 2ème webinaire.

La question du handicap est bien souvent appréhendée au travers de l'angle technique de l'accessibilité des espaces, de façon à permettre l'accueil de jeunes en situation de handicap moteur.

Le 3ème webinaire a donc été l'occasion d'échanger autour du défi de l'accessibilité universelle : comment rendre les espaces privés et collectifs -mais également les services- accessibles au plus grand nombre ?

D'autres situations de handicap, invisibles, peuvent être découvertes en cours de séjour et dérouter des équipes peu préparées…

Le dernier webinaire était consacré au handicap psychique : comment en repérer ses symptômes et travailler en partenariat avec les acteurs de la santé mentale pour proposer un accompagnement adapté ?

Quelques points clés

- La déficience est la cause du handicap. Elle relève du domaine médical. Les informations à connaître par l'équipe Habitat Jeunes concernent les conséquences de la déficience, c'est-à-dire les éventuels aménagements à prévoir permettant de compenser le handicap.
- 85 % des déficiences sont acquises au cours de la vie et principalement en raison du vieillissement.
- 80 % des handicaps sont invisibles.
- La dépression est le 1er motif d'invalidité et 70% des personnes qui se suicident en souffrent.
- Le suicide est la 2ème cause de mortalité des moins de 25 ans.
- Les troubles psychotiques sont pris en charge en moyenne 5 ans après l'apparition des premiers signes, les troubles bipolaires de 8 à 10 ans… Ce retard d'accès aux soins est lié à une méconnaissance généralisée du sujet et à un phénomène de déni.

Lutter contre les pratiques addictives

Au cours des 5 dernières années, l'UNHAJ a contribué à la mobilisation des équipes sur la lutte contre les pratiques addictives des jeunes lors du « Mois sans Tabac » par exemple. Ces pratiques ont parfois eu tendance à augmenter pendant les périodes de confinement. Afin de pouvoir répondre aux besoins des équipes et à leurs questions, un webinaire a été programmé par les chargés de prévention de l'Association Addictions France. Les objectifs étaient multiples : comprendre ce qu'est une addiction et les manières d'aborder ce sujet avec les jeunes, notamment dans des contextes de confinement et de déconfinement.
L'Association Addictions France et l'UNHAJ ont ensuite engagé un travail commun afin de formaliser ce partenariat par le biais d'une convention pour favoriser la connaissance mutuelle et pouvoir outiller davantage les équipes concernant les pratiques addictives.

B- Améliorer les conditions d'autonomie des jeunes

La motion d'orientation 2016 – 2020 a insisté sur la nécessité d'avoir une mobilisation particulière de l'Union sur la question des conditions d'autonomie des jeunes, notamment du point de vue de leurs ressources. Ce sujet a été traité à différents niveaux : lors des échanges sur la stratégie pauvreté, à l'occasion des réformes des APL, dans le cadre des plans d'action gouvernementaux liés à la crise sanitaire... À côté de ces chantiers directement orientés sur les ressources, l'Union s'est aussi mobilisée sur certains parcours spécifiques de jeunesse comme ceux des jeunes en apprentissage et en alternance, ceux des jeunes des quartiers de la politique de la ville, ou encore ceux des jeunes sortants de l'ASE, dont les Mineurs Non Accompagnés. Ces publics « spécifiques » rencontrent des freins particuliers dans leur parcours d'autonomie et l'enjeu pour l'Union est à la fois de rappeler en quoi ces publics ont toute leur place dans le projet Habitat Jeunes et, en même temps, d'identifier des actions à mettre en œuvre pour améliorer leurs conditions d'autonomie.

Améliorer les conditions d'autonomie des publics spécifiques

Dans la période 2016 - 2021, les formations en apprentissage et en alternance ont connu des évolutions majeures, qui ont directement impacté les publics spécifiques accueillis dans les structures Habitat Jeunes. La réforme du bac professionnel a eu pour effet de diminuer l'âge d'entrée en apprentissage et certains des adhérents de l'UNHAJ se sont trouvés confrontés à faire face à des demandes d'accueil de mineurs de moins de 16 ans. Or, le décret FJT ne permet pas l'accueil de mineurs de 15 ans en résidences Habitat Jeunes. C'est pourquoi l'UNHAJ a, à plusieurs reprises, interpellé les ministères du Travail et des Affaires sociales pour demander un ajustement règlementaire. La réforme de la formation professionnelle est, par la suite, venue transformer les dynamiques locales et régionales qui pouvaient exister entre les acteurs Habitat Jeunes et leurs Conseils Régionaux. Afin d'échanger sur les impacts de la réforme et identifier des axes de travail, l'UNHAJ a pu organiser plusieurs réunions avec les adhérents et les Unions régionales. En 2020, en partenariat avec l'URHAJ Occitanie, l'UNHAJ a organisé des temps d'échange avec plusieurs opérateurs de compétences (OPCO) pour les sensibiliser à l'enjeu d'une aide spécifique au logement pour les jeunes en apprentissage et en alternance et aux difficultés générées par la réforme sur ce point. L'UNHAJ a mis à disposition un argumentaire en direction des régions afin de sensibiliser les directions régionales des OPCO de leur territoire. De son côté, l'UNHAJ a sollicité France compétences. Ce travail devra faire l'objet d'une veille active sur l'évolution de l'impact de la réforme sur l'accès au logement des jeunes en apprentissage et en alternance.

[BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ]

Mieux accueillir les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance

L'âge de la majorité est, pour les jeunes de l'aide sociale à l'enfance et les mineurs non accompagnés une période de ruptures, institutionnelle, statutaire, identitaire… où ils acquièrent de nouveaux droits pour en perdre d'autres, où ils doivent réévaluer leurs sources de revenus, parfois retrouver un logement…
Afin d'accompagner au mieux ces jeunes vers le logement autonome et l'insertion sociale et professionnelle, l'URHAJ a passé une convention avec la DEETS (Direction de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités) financée dans le cadre du plan pauvreté. 41 jeunes ont bénéficié de ce dispositif. Les équipes avaient six mois pour organiser la transition ASE- Habitat Jeunes : adoucir les ruptures, préserver la mixité des publics, fournir un repère stable, de confiance pour les jeunes et définir leurs parcours d'insertion. Si les objectifs sont globalement atteints, il apparaît que, dans certaines situations, la durée d'accompagnement mériterait d'être allongée.

©Hanicka Andres
Residence Le Plessis- Montceau-Les-Mines

Couverture du guide de l'URHAJ Occitanie

[OCCITANIE]

Accueillir et accompagner les jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance

L'accueil des jeunes de l'ASE en Habitat Jeunes est un enjeu majeur posé à l'ensemble du réseau, un enjeu au cœur de nos préoccupations. La publication d'un document réalisé avec les équipes socio-éducatives sur les MNA a permis de répondre à de nombreuses questions juridiques et interculturelles. Notre engagement dans le Plan Pauvreté apporte une nouvelle dimension, essentielle à notre projet.
La participation aux conférences régionales et aux groupes de travail logement/hébergement et jeunes sortant de l'ASE valorise l'expertise Habitat Jeunes.
Aujourd'hui, l'objectif est de porter des propositions construites avec nos adhérents, pour accompagner au mieux les jeunes en situation de précarité vers l'autonomie grâce à nos valeurs essentielles, que sont la mixité et la laïcité.

Habitat Jeunes dans les quartiers prioritaires

L'Agence Nationale de la cohésion des territoires, qui gère l'action de l'Etat dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, a développé un partenariat avec l'UNHAJ pour accompagner les jeunes de ces territoires dans leur parcours logement.
Initialement, l'expérimentation devait amener les Services Habitat pour les jeunes (SHAJ) à développer des programmes itinérants dans ces quartiers et aller vers ce public qui souffre de discriminations multidimensionnelles (sociales, territoriales, professionnelles, économiques).
La crise sanitaire a limité les usages de l'espace public, ce qui a permis de recentrer la commande sur la connaissance des actions existantes des SHAJ à destination de ce public cible. Une étude a donc été réalisée en collaboration avec cinq adhérents, choisis selon différents critères qui rendent compte de la diversité des territoires représentés au sein de l'Union, pour recenser, comprendre et comparer leurs pratiques sur ces territoires.
La méthode de la mesure d'impact social a été utilisée lors de cette évaluation. Une partie quantitative des spécificités territoriales a dévoilé des modes opératoires locaux et des différences de mise en œuvre de l'Accueil, information, orientation, accompagnement (AIOA).
L'étude qualitative a été réalisée sur des jeunes et les adhérents sélectionnés. Elle a permis d'obtenir des résultats solides pour établir une connaissance fine des bonnes pratiques. L'information sur le logement se caractérise par trois étapes distinctes pour toucher un large public :

1. Rendre visible l'organisation qui favorise l'aller-vers.
2. Informer les jeunes sur le logement pour développer leur pouvoir d'agir.
3. Accompagner les jeunes vers le logement autonome pour diminuer les freins d'accès au logement autonome.

In fine, ce travail a permis de révéler l'importance de la présence de l'Union dans les quartiers prioritaires et a ouvert des perspectives de recherches et de projets sur ces territoires, pistes de partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), tout en démontrant notre présence au plus près des besoins de ce public.

Résidence FJT les Hauts de Belleville - Paris
©Pierre Duquesne

3 Imaginer des modes et formes d'habitat émancipateurs pour les jeunes

1. Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes

Dans une époque marquée par de profondes mutations et secouée de crises violentes (environnementales, climatiques, sanitaires, financières, démocratiques), l'UNHAJ, lors de son Congrès de 2016, a fortement affirmé sa volonté d'accompagner les transitions Habitat Jeunes vers un modèle plus soutenable et durable, renforçant la contribution des jeunes au sein de la société. Concernant l'offre Habitat Jeunes, cette volonté, présentée au sein de la Motion d'orientation 2016-2020 sous l'intitulé « *des modes et formes d'habitat émancipateurs pour les jeunes* », s'est traduite par un objectif d'adéquation de l'offre de services Habitat Jeunes aux usages et besoins des jeunes - un habitat qualifiant, légitimant et accessible - intégrant pleinement les mutations qui impactent l'organisation économique, sociale et politique des territoires et répondant aux enjeux de sobriété et aux exigences de transition énergétique du parc Habitat Jeunes.

A- 4 ans d'accord-cadre pour quels résultats ?

Le 15 décembre 2016, au terme de deux années de mobilisation, l'UNHAJ signait un nouvel accord-cadre multi-partenarial avec l'État, la CDC-Banque des territoires, Action-Logement, l'USH et la CNAF pour « *Réussir les transitions de l'offre Habitat Jeunes* ».
En dépit de l'absence de moyens spécifiques dédiés au financement des opérations de réhabilitation et de création, cet accord a toutefois permis à l'UNHAJ d'initier et d'animer une dynamique de développement et de redéploiement de l'offre Habitat Jeunes, grâce à un appui aux projets locaux, des adhérents et des collectivités territoriales, sous la forme d'une mobilisation des partenaires (au niveau local, régional et national) et, surtout, de la mise à disposition d'une ingénierie de développement Habitat Jeunes, soutenue financièrement par Action Logement et la CDC-Banque des territoires à hauteur d'un peu plus d'1 million d'euros pour la période 2017-2020.

Résidence Habitat Jeunes Sud Aquitaine, à Tarnos
Création - 55 logements

Afin de réaliser ces missions, l'UNHAJ a réuni l'expertise d'appui au développement du réseau au travers d'une équipe mutualisée d'ingénierie, sous l'égide d'Habitat jeunes Développement, associant les ressources nationales et régionales : déléguée nationale Habitat, chargé d'études économiques, chargées de développement et de missions UNHAJ, délégués ou chargés de développement et de missions URHAJ, soit au total, une quinzaine de personnes intervenant, sur l'ensemble du territoire, aux côtés des adhérents, des bailleurs et des collectivités territoriales dans les processus de réhabilitation et/ou de développement.

Au terme de 4 années de mise en œuvre – 2017, année de lancement ; 2018, année de montée en charge ; 2019, année de production en pleine capacité ; 2020 année de finalisation des accompagnements engagés (sans nouveaux accompagnements en raison du non-renouvellement de l'accord) – le bilan, certes imparfait, est très positif.

L'accord-cadre a permis de lancer un mouvement de transition d'ampleur qui, à son terme (horizon 2024), pourrait se concrétiser par la réhabilitation de 20 % du parc Habitat Jeunes et la création de 15 % de logements supplémentaires.

L'accompagnement par l'équipe mutualisée a produit des effets d'adhésion des acteurs locaux, d'ambition des projets, d'accélération du développement et d'optimisation des financements.

Le renouvellement de l'accord-cadre, souhaité par l'UNHAJ, aurait permis de poursuivre avec la même intensité l'accompagnement des opérateurs locaux et aurait ainsi mieux garanti l'aboutissement et la concrétisation de chacune des opérations inscrites.

L'accord-cadre en chiffres

125 opérations de réhabilitation (9 000 logements)

163 opérations de création (6 700 logements)

162 projets accompagnés par l'équipe mutualisée (55 % des opérations)

50% financement en fonds gratuits des opérations (subventions, fonds propres)

2600 jours d'appui direct (animation territoriale, ingénierie)

1000 jours d'appui indirect (pilotage, outillage, formation, communication)

Résidence Elisabeth de Thuringe de l'assocation Habitat Jeunes Chartres - 98 logements ©Klarà Kalinova

Habitat Jeunes Développement et Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

Lancé en juillet 2011, Habitat Jeunes Développement (HJD) avait été créé dans l'objectif d'apporter au réseau, en appui des adhérents et en complémentarité des URHAJ, des solutions – là où il n'y en avait pas - en matière d'ingénierie de développement, de portage d'opérations et de gestion de projets.

Doté, jusqu'en 2015, d'un chef de projet, HJD avait produit une quinzaine de missions d'ingénierie réalisées avec des chargés de développement des URHAJ et œuvrait à la mobilisation des adhérents de l'UNHAJ et des partenaires pouvant contribuer au déploiement de ses activités. L'ensemble de ces démarches n'avait pas réussi à aboutir sur une structuration effective d'HJD.

Mis en quasi sommeil entre 2015 et 2017, en dehors de l'accompagnement du projet guyanais « Hibiscus », le projet HJD a bénéficié d'une mission de repositionnement des activités et d'actualisation de son plan d'affaires réalisée avec le cabinet Opus 3 (financement Caisse des Dépôts et Consignations) en 2017-2018. Dans le même temps, HJD était mobilisé pour accueillir l'équipe mutualisée d'ingénierie accord-cadre (162 missions).

En 2020, les instances d'HJD – après avoir réexaminé les besoins et les capacités d'appui au développement du réseau à l'issue de l'accord-cadre – a décidé de renforcer HJD sur ses activités de conseil-expertise, en particulier en matière d'accompagnement ou d'assistance à maîtrise d'ouvrage. Pour ce faire, il s'est adjoint les services d'une personne-ressource (architecte / chargé d'opération) pour accompagner techniquement les opérateurs locaux désireux de développer des réponses Habitat Jeunes.

Un travail de prospection, en articulation avec les URHAJ, puis de proposition aux porteurs de projets a permis de réaliser les premières missions de conseil en maîtrise d'ouvrage en 2021.

Consolider et sécuriser l'activité Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion

L'UNHAJ assure une mission spécifique d'appui des adhérents pour la consolidation et la sécurisation de l'activité de maîtrise d'ouvrage d'insertion (M.O.I.), dans le cadre d'une convention triennale avec la Caisse de garantie du logement locatif social (CGLLS). Ce conventionnement permet tout d'abord l'animation d'une dynamique d'information / sensibilisation des adhérents aux enjeux et de structuration des outils-réseau de suivi, de veille économique et financière et, pour les 21 adhérents agréés au titre de l'activité M.O.I., d'autocontrôle. L'accompagnement de ces adhérents s'inscrit dans une logique de prévention des risques et d'appui opérationnel en cas de difficultés rencontrées (ex : procédures CGLLS).
Au-delà des adhérents agréés, le chantier M.O.I. participe au développement de notre expertise collective en matière de développement et de maîtrise d'ouvrage au bénéfice de l'ensemble des acteurs Habitat Jeunes.
Le chantier M.O.I. est enfin l'occasion d'un travail interfédéral conduit avec l'UNAFO, la FAPIL et SOLIHA, destiné à construire et affirmer la place des acteurs M.O.I. dans le paysage des politiques du logement social, aux côtés des opérateurs du mouvement HLM.

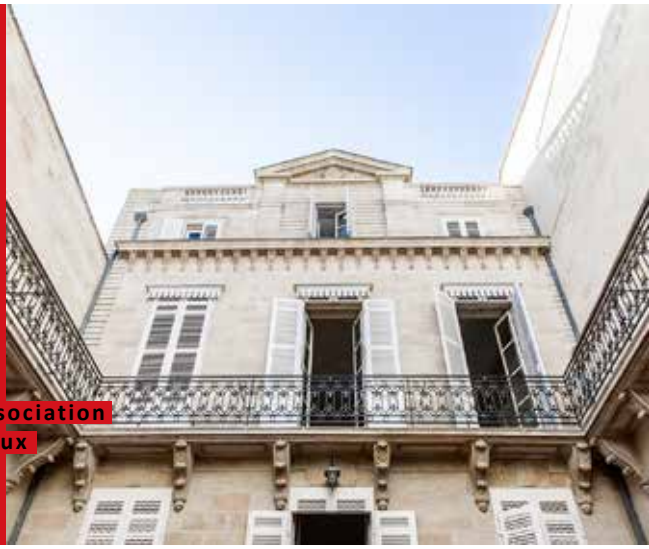

Résidence Paul Louis Lande de l'association Habitat Jeunes Le Levain, à Bordeaux
Réhabilitation - 112 logements

Le « Plan de relance » pour financer les réhabilitations

Dès l'été 2020, l'UNHAJ a soumis aux pouvoirs publics une contribution pour une relance de la dynamique de rénovation et de construction qui avait été ralentie par la crise sanitaire. L'UNHAJ proposait de poursuivre et accentuer le mouvement initié depuis 2017, en dotant les opérations d'un programme 2021-2027 (195 opérations accord-cadre en cours mais à financer, 155 nouvelles opérations prêtes à être lancées) de moyens d'investissement renforcés.
Même si la proposition de l'UNHAJ n'a pas été reprise en tant que telle, l'État a cependant identifié nos projets de réhabilitation comme exemples de projets bénéficiaires des moyens (PALULOS, 500 M€ sur 2021 et 2022) affectés pour la « rénovation énergétique et la réhabilitation lourde des logements sociaux ».
Dès lors, l'UNHAJ et les URHAJ ont établi une liste des opérations (soixantaine de projets) répondant au mieux aux cahier des charges du plan, qui a été relayée et soutenue auprès des services instructeurs de l'État[1].

1 . Les notifications d'attribution au titre du plan de relance sont en cours à l'heure où nous éditons ce bilan

B – Les espaces et leurs usages

La singularité du projet Habitat Jeunes réside dans la place centrale qu'occupe la prise en compte des modes d'habitat et des usages des jeunes dans les formes d'habitat proposées (cadre bâti, fonctionnalités et services, modalités de fonctionnement). C'est pourquoi ces questions – les différentes manières d'habiter, ce qui fait que les jeunes peuvent habiter pleinement leur logement, leur résidence, leur quartier, leur territoire – sont parties intégrantes des processus et méthodologies Habitat Jeunes de développement ou de réhabilitation de l'offre, dont elles constituent la plus-value.

La motion d'orientation 2016-2020 soulignait que « *les formes et modes d'habitat constituent des leviers centraux et déterminants du projet Habitat Jeunes* » car « *ils participent à la reconnaissance et la légitimation des jeunes* » et que pour ces raisons « *ils doivent être adaptés, tant du point de vue des usages (ils doivent répondre aux besoins de mobilité et d'accompagnement des jeunes et des territoires) que des effets sociaux produits* ».

D'expérience, nous savons que ces modes d'habiter des jeunes sont à la fois constitués de ressorts fondamentalement stables dans le temps – ce que l'entrée dans l'âge adulte et l'émancipation impliquent en termes de besoins et de conditions – et d'autres qui évoluent selon les situations, les contextes, les époques. Les nouveaux modes d'habiter se développent dans ce paysage et nécessitent d'être observés, analysés, compris et mêmes anticipés, notamment à partir des enjeux sociétaux de demain, pour nourrir l'évolution de nos modes d'accueil, de nos formes d'habitat, de nos modalités de vie collective et d'accompagnement des jeunes.

C'est pourquoi, la réflexion prospective sur les espaces et leurs usages s'est déployée, tout au long des cinq dernières années, en dynamique avec l'accompagnement des projets de réhabilitation et de construction neuve autour de différentes dimensions : les projets socio-éducatifs accompagnés par de l'ingénierie accord-cadre, la transformation des espaces et des usages pour accompagner les transitions sociales et écologiques, l'appropriation et la représentation du concept des tiers-lieux à la mode Habitat Jeunes, la mutation des formes de restauration au sein du réseau…

L'ingénierie socio-éducative pour cerner les besoins

L'un des objectifs de l'accord-cadre 2017-2019 était d'accompagner la refondation des projets sociaux et socio-éducatifs des résidences en lien avec les nouveaux besoins et nouvelles aspirations des jeunes. En s'appuyant sur une démarche collective et participative et en allant à la rencontre des différents groupes d'acteurs, l'UNHAJ a accompagné plusieurs projets de réhabilitation. Différents types d'ateliers collectifs ont été mis en place autour des logements, des espaces collectifs et des futurs projets socio-éducatifs.

L'enjeu a été de permettre aux différents acteurs de s'impliquer dans le projet de son élaboration à sa mise en œuvre : jeunes, salariés, administrateurs et partenaires.

Il s'agissait d'ouvrir des espaces d'expression en utilisant des méthodes ludiques et créatives pour cerner les besoins et confronter les points de vue.

C'est ainsi que des résidents ont pu contribuer aux réflexions autour des espaces collectifs d'une future résidence Habitat Jeunes. Par exemple, en partant d'une construction en légo de leur résidence idéale, les jeunes expriment leurs idées et en quoi elles répondent à leurs besoins : une salle de sport, une salle de spectacle, une signalétique claire…

Terrasse du restaurant de l'association Habtiat Jeunes des Trois Frontières à Thionville

Des restaurations en mutation

Au regard de l'évolution de la situation de la jeunesse, le logement est devenu un élément très structurant de l'identité des jeunes, et le mouvement Habitat Jeunes s'est fortement mobilisé pour requalifier et développer une offre de qualité.

Ce développement a eu des impacts sur l'offre de restauration avec, d'une part, une requalification des résidences privilégiant l'installation de kitchenettes individuelles avec pour conséquence la réduction, voire la fermeture de services de restauration et d'autre part, de nouvelles résidences n'intégrant plus une offre de restauration collective.

Et pourtant, la restauration est restée une partie intégrante du projet Habitat Jeunes. Ouverts vers les adhérents extérieurs, les salariés d'entreprises et d'administrations, les restaurants Habitat Jeunes sont, bien souvent, en pleine porosité avec les réalités et les besoins des territoires. Aujourd'hui encore, tous les adhérents se préoccupent de la façon dont les jeunes peuvent se restaurer dans les équipements collectifs qu'ils gèrent ou les logements individuels qu'ils proposent. Néanmoins, beaucoup sont confrontés à un certain nombre de difficultés pour maintenir ou développer, au bon niveau, des systèmes de restauration répondant aux attentes des jeunes et / ou veulent continuer de faire vivre une restauration ouverte à leurs adhérents extérieurs.

La crise sanitaire a été une nouvelle étape de fragilisation, et un processus de réflexion prospective s'est imposé pour réinventer un projet de restauration. Après une enquête réalisée auprès des adhérents, plusieurs axes de travail ont été identifiés :

- La mise en œuvre d'un accompagnement extérieur permettant de redéfinir le projet de restauration en lien avec les grandes évolutions du secteur et d'améliorer les process de travail.
- L'organisation de temps d'échange pour accompagner la réflexion des adhérents sur l'évolution du projet de restauration vers un projet d'insertion par l'activité économique.

Ces chantiers seront poursuivis au-delà de l'année 2021.

© Antoine Boilevin

Tiers-lieux Habitat Jeunes : accompagner la mutation des espaces et des usages

Les Universités d'Automne de 2018 ont réaffirmé que les espaces collectifs Habitat Jeunes pouvaient favoriser des dynamiques d'engagement en imaginant notamment de nouveaux usages et de nouvelles pratiques. C'est ainsi qu'une recherche-action s'est mise en place en 2019 avec l'URHAJ Bretagne. L'objectif de cette démarche était de pouvoir revisiter les usages des espaces au sein des résidences Habitat Jeunes et les mettre en miroir avec les ambitions auxquelles le projet devait apporter des réponses dans un contexte en pleine mutation. Cette recherche-action a donné lieu à un voyage d'étude pour découvrir des expériences inspirantes et à la publication d'un guide.
Parallèlement, l'UNHAJ s'est interrogée sur les tiers-Lieux. En quoi l'émergence du concept de « tiers-lieux » peut faire sens et converger avec cette recherche engagée sur la mutation des espaces et des usages ? Cette réflexion a permis de revisiter le projet Habitat Jeunes et a abouti à une nouvelle infographie et une présentation plus attractive. De plus, deux webinaires ont été organisés pour aller plus loin sur ce concept de Tiers-lieux Habitat Jeunes : l'un animé par France tiers-Lieux pour mieux comprendre ce qui se cachait derrière ce nom et un second pour continuer d'aller plus loin sur ce sujet avec les adhérents. Au travers de deux expériences du réseau, ils ont confirmé l'intérêt de s'appuyer sur le concept de tiers-lieux pour poursuivre la transition de leurs espaces collectifs en les ouvrant davantage aux habitants et/ou aux partenaires, source d'enrichissement mutuel pour les jeunes et les territoires.
Pour ce faire, les adhérents pourront s'appuyer sur l'expérience du Logis des jeunes à Cannes, lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt en 2020 et désormais labélisé « Fabrique des Territoires ».
En attendant l'essaimage, et pour continuer d'avancer sur ce sujet, l'UNHAJ a adhéré en janvier 2021 à l'Association France Tiers-Lieux.
Culture, alimentation, accès au numérique, espace de co-working, Fablab : le champ des possibles est ouvert pour poursuivre les transformations des espaces collectifs Habitat Jeunes et continuer de s'adapter et de répondre aux besoins des jeunes et des territoires.

Un partenariat avec l'ADEME et l'USH pour accompagner les transitions écologiques

Après un travail d'état des lieux de la mobilisation du mouvement Habitat Jeunes sur les enjeux de la transition écologique, l'UNHAJ a engagé un partenariat avec l'ADEME pour travailler sur 2 objets :

- La construction d'un outil d'aide à la décision en direction des équipes locales pour accompagner les projets de transformation énergétique des bâtiments (Tool UNHAJ® ***Énergie***). Cet outil a été élaboré en partenariat avec l'USH et avec l'appui du bureau d'étude La Calade.
- L'élaboration d'un guide de recommandations pour introduire les dimensions des transitions dans les espaces et leurs usages.

Le groupe projet « Espaces et usages » lors du voyage d'étude en Nouvelle Aquitaine, en mars 2019

Le Bar à SiroThé, de l'association Pass'HAJ, dans les Deux-Sèvres, parcourt les évènements culturels pour sensibiliser les populations à l'alimentation saine et aux produits écologiques

2. Diversifier l'offre pour répondre aux besoins de tous les jeunes

La dynamique de diversification des solutions logements s'est vue soutenue par la quatrième motion d'orientation de l'UNHAJ, qui engage le mouvement à « imaginer des modes d'habiter et concevoir des formes d'habitat vecteurs d'émancipation (…), adaptés aux besoins multiples des jeunes et des territoires, en concertation avec eux. »

Sur le terrain, la diversification s'opère depuis plusieurs années, fruit bien souvent d'expérimentations locales, développées par les porteurs de projets Habitat Jeunes, en réponse aux besoins en logement des jeunes sur un territoire donné.

Contrairement à l'appellation « foyer de jeunes travailleurs » qui désignait un type d'offre précédemment dominante dans le réseau, « Habitat Jeunes » désigne tout à la fois un projet politique et une offre de logements aux contours variés.

L'ambition des travaux de diversification vise à accompagner les adhérents dans leurs démarches, mais aussi à mettre en lumière la diversité des solutions existantes, à les répertorier pour mieux les partager au sein du réseau, et les donner à voir aux partenaires du mouvement.

Conférence de presse Hébergement Temporaire chez l'Habitant - Résidence de St Philbert - 03/10/19

[Pays de la Loire]

Innovation, mutation, transition, adaptation…

Voici les maîtres mots du projet associatif de l'URHAJ des Pays de La Loire depuis le Congrès de Dijon. 5 ans à réfléchir aux évolutions d'une société en mouvance afin de trouver des idées nouvelles pour répondre aux besoins des jeunes sur les territoires.
C'est la responsabilité sociétale des organisations qui permet de penser la globalité du projet Habitat Jeunes qui a pris sens avec les 25 adhérents et créée le socle d'intervention collective. Grâce à elle, l'URHAJ des Pays de La Loire a élaboré un Plan pluriannuel d'investissement pour construire 1000 nouveaux logements et en réhabiliter 600 à l'horizon 2025. Elle a fait naître le numéro régional unique LoJIC (Logement Jeunes Information Conseil) à destination des jeunes adossé aux services logement départementaux et a favorisé le développement de l'Hébergement Temporaire chez l'Habitant.

La gamme de logements

40 000 logements gérés en direct

4 500 logements mobilisés en médiation locative
(l'adhérent assure la mise en relation entre les jeunes et les bailleurs)

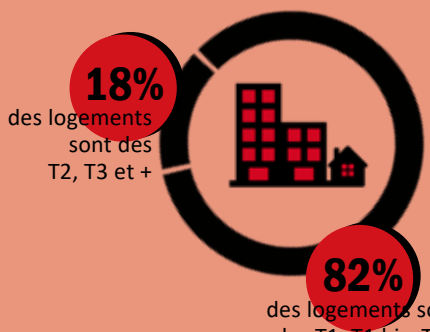

18% des logements sont des T2, T3 et +

82% des logements sont des T1, T1 bis, T1'

88% des logements en résidences

12% des logements en diffus, essaimés sur le territoire

A – Mettre en lumière la diversité des solutions logement Habitat Jeunes

Au départ, les réflexions se sont articulées autour du Comité de coordination « Services habitat pour les jeunes – diversification de la gamme », mis en place en 2011. Les Services habitat pour les jeunes (SHAJ) accueillent tous les jeunes en recherche d'un logement. Ils leur en facilitent l'accès en agissant tant par la mobilisation d'offres existantes que par le développement d'offres nouvelles. Les SHAJ aident à la recherche et à la construction des projets logement des jeunes en assurant notamment une fonction d'Accueil, Information, Orientation (AIO) et mènent des actions de prospection, de mobilisation de l'offre (dans le parc privé et public) et de médiation locative. Ils sont à l'interface de l'offre et de la demande et ont une connaissance fine des jeunes du territoire. Les travaux du Comité ont notamment permis la mise en place de formations à destination des membres de l'Union afin d'apporter un appui dans la diversification de la gamme d'actions en matière de logements.
La réflexion s'est poursuivie au sein du réseau : d'une diversification de gamme d'actions en matière de logement, celle-ci s'est orientée vers la diversification de la gamme de solutions logements proposée par les adhérents.

En 2018-2019, un groupe de travail réunissant Unions et adhérents s'est doté d'une feuille de route qui visait à rendre compte des processus de diversification des solutions Habitat pour les jeunes. Partant du constat que la diversification est déjà l'œuvre, les travaux menés répondaient à un triple objectif :

- Identifier les évolutions des besoins de logement des jeunes en fonction des spécificités territoriales et analyser les réponses déjà proposées par les adhérents.
- Valoriser la diversité des projets Habitat Jeunes dans un esprit de capitalisation et de partage de pratiques entre adhérents.
- Donner à voir la capacité d'innovation du réseau auprès des partenaires des projets Habitat Jeunes.

Suite à un premier travail de recensement des offres dites diversifiées, quatre catégories d'analyses ont émergé :

- Les adaptations des modalités d'accueil des jeunes en structure collective de type FJT pour répondre aux parcours et besoins des jeunes et des territoires (résidence intergénérationnelle, accueil des apprentis, gestion des courts séjours et des séjours fractionnés, accueil de familles...).
- Les solutions de logements gérées en diffus (intermédiation locative, colocation, dans le parc social ou privé...).
- Les formes de médiation entre l'offre et la demande pour faciliter l'accès au logement des jeunes sans gestion de logement (bourse au logement, plateforme numérique, hébergement temporaire chez l'Habitant…).
- L'habitat mobile ou éphémère (tiny houses…).

Ces travaux se sont appuyés notamment sur la rencontre avec les adhérents : tout au long de l'année 2020 et 2021, des entretiens (à défaut de visites…) ont été menés, et constituent une ressource précieuse pour comprendre le contexte, les modes opératoires et de gestion dans lesquels s'inscrit chaque projet.

Concrètement, les rencontres et échanges ont donné lieu à une série de monographies, retraçant les conditions d'émergence de la solution logement expertisée. En complément de l'approche monographique, des sous-groupes ont été constitués selon les thématiques identifiées, réunissant adhérents et équipes régionales et nationales de l'Union. Ces sous-groupes pourront aboutir à la production de fiches techniques et synthétiques, destinées à accompagner en interne au réseau le déploiement des solutions logement expertisées.

Théo, 26 ans, en formation maraîchage-arboriculture, locataire d'une Tiny House de l'association Un Toit en Gâtine, dans les Deux-Sèvres

B– L'habitat intercalaire

Option ouverte par la loi ELAN de novembre 2018, l'habitat intercalaire désigne des solutions temporaires d'hébergement ou de logement, rendues possibles par la mobilisation de terrains ou locaux vacants mis à disposition à des fins sociales, entre deux usages des lieux, sur des périodes de courte ou moyenne durée. ELAN, dans son article 29, fixe un cadre pour expérimenter ces solutions, notamment avec la mise en place d'un agrément.

La dimension temporaire de l'occupation peut permettre de préfigurer l'usage de futurs lieux, éventuellement de travailler sur les représentations des publics accueillis ou encore d'envisager ou repenser les partenariats avec les acteurs du territoire.

L'association Caracol, qui a rejoint le mouvement Habitat Jeunes en 2020, a fait de cette forme de logement intercalaire son cheval de bataille, avec l'objectif précis d'organiser des cohabitations multiculturelles et solidaires entre réfugiés statutaires et jeunes Français. Temporaire par définition, l'occupation du bâtiment devient unvéritable lieu d'expérimentations.

Colocation Caracol Jean-Jacques Rousseau
25 colocataires réfugiés et locaux ont vécu pendant un an aux côtés de 9 locataires déjà présents dans cet immeuble de 1000 m² au centre de la capitale, propriété de la Régie Immobilière de la Ville de Paris..

4 Renouveler nos pratiques et nos organisations pour mieux répondre aux besoins

1. Une organisation en mouvement

L'Union, c'est 300 acteurs œuvrant pour un même projet : 286 adhérents, 13 Unions régionales et l'UNHAJ. Comment coordonner au mieux les actions, renouveler et ajuster la stratégie de l'Union en tenant compte des différentes réalités locales ?
Cela passe nécessairement par des échanges quotidiens entre les administrateurs et les 55 salariés des Unions régionales et nationale, mais aussi par des réunions régulières, qu'il s'agisse d'instances ou de groupes de travail.
La crise sanitaire a conduit à des évolutions significatives des formats de réunion et de prise de décision. Cela est passé par des réunions thématiques plus régulières, via les outils numériques, et finalement une plus grande réactivité grâce à la mise en place d'une dynamique collaborative..

A- Organisation et structuration des instances

Les instances et groupes de travail nationaux ont connu des évolutions significatives ces dernières années afin de gagner en agilité. En 2016 a été instituée la Conférence Permanente, réunissant 5 fois par an Présidents et délégués d'URHAJ, ainsi que les membres du bureau et de l'équipe de direction de l'UNHAJ pour définir les orientations stratégiques à proposer au conseil d'administration. La CoOp quant à elle, composée des salariés d'URHAJ et de l'UNHAJ, a travaillé pendant 5 ans à la déclinaison opérationnelle de ces orientations.

Pendant la période, les adhérents ont eu l'occasion de se retrouver lors des Universités d'Automne 2018, qui portaient sur l'engagement.

« L'efficience d'une organisation telle que la nôtre, repose notamment sur l'animation des instances qui doit assurer un lien permanent entre le décisionnel et la mise en œuvre des actions avec, auprès, et pour les adhérents. Ces 5 dernières années, nos organisations ont été configurées afin de favoriser les échanges ascendants et descendants, de rendre plus aisée la coopération des acteurs au sein du réseau, de bien accueillir les nouveaux adhérents, d'être présents, ouverts et réceptifs aux évolutions sociétales et conforter ainsi de notre pouvoir d'agir. »

Pascale Leyrat
Secrétaire Générale de l'UNHAJ

Assemblée générale de l'URHAJ - 18/09/20

[BRETAGNE]

Un Contrat d'Engagement Solidaire entre l'URHAJ et les adhérents bretons

En 2016, pour identifier et valoriser les interactions entre l'URHAJ et les adhérents, les acteurs de l'Union ont décidé de travailler à un projet partagé et fédérateur qui a abouti à l'écriture d'un Contrat d'Engagement Solidaire, affirmant ainsi la solidarité de chaque adhérent à l'égard du collectif et réciproquement.
L'objectif est de renforcer l'organisation collective pour assurer les missions Habitat Jeunes de chacun. L'Union Régionale est garante du portage et de la mise en œuvre de ce projet par les adhérents. Chacun y participe de façon active, son expérience et son expertise sont un atout pour contribuer aux politiques de jeunesse et être acteur de propositions au niveau de la commune jusqu'à la région.
Ce Contrat d'Engagement Solidaire est un levier pour faire mouvement, pour mieux œuvrer ensemble à la socialisation et l'émancipation des jeunes par l'habitat. Co-construit et enrichi par les gouvernances locales, ce contrat a été validé par les administrateurs de l'URHAJ en 2019. La signature par les adhérents a été lancée en 2020.

Co-construction de la motion d'orientation 2021-2025

La préparation de la motion a débuté fin 2019, par un séminaire qui a réuni membres de l'équipe et administrateurs de l'UNHAJ, délégués et présidents d'URHAJ et qui a permis d'identifier plusieurs axes prioritaires.
Un petit groupe de travail composé de «nouveaux entrants» dans le réseau a ensuite travaillé en février et mars 2021 une ébauche de motion, et a mené une réflexion sur les évolutions à apporter (à savoir rendre la motion plus accessible, souple et évolutive).
Cette ébauche, après avoir été discutée, modifiée et complétée lors de 11 temps de travail avec les adhérents en région, d'avril à juin, a abouti à une 1ère version de la motion, avec 3 orientations sur 4 ans (sur la transition écologique, les conditions faites aux jeunes et les dynamiques collectives) et une orientation 2022 (sur la santé mentale), qui a été validée en CA le 18 juin 2021.
Cette version a ensuite été mise en discussion pendant 3 mois sur une plateforme collaborative créée en vue du Congrès. Les propositions d'amendements ont été étudiées en CA le 1er octobre qui a validé une 2ème version de la motion, qui sera présentée en Congrès le 27 novembre.

3 mois de co-construction avec les adhérents

11 visios régionales

161 participants

Des liens resserrés par la crise

Zoom, Slack, Teams… À l'occasion du confinement, les plateformes collaboratives, réseaux sociaux et autres outils numériques ont fait irruption dans nos vies professionnelles et militantes.
Le nombre de webinaires a été démultiplié et les formations se sont progressivement adaptées pour pouvoir être tenues en distanciel. Les liens n'ont pas été distendus, bien au contraire : cette période a mis en exergue l'utilité du réseau pour sortir de l'isolement et trouver des réponses à des situations inédites.

Un temps de prise de recul et d'analyse sur les évolutions liées à la crise a été proposé aux adhérents en novembre 2020 : cette semaine Habitat Jeunes en visio a réuni 232 participants autour de 7 webinaires.

Synthèse graphique de la semaine Habitat Jeunes 2020 réalisée sous forme d'affiche par Antoine Boilevin

Structuration du réseau régional

Le réseau compte aujourd'hui 13 URHAJ.
Suite au redécoupage administratif de la France, la moitié des URHAJ a connu une redéfinition de son périmètre d'intervention et la dernière fusion a été actée en Nouvelle Aquitaine en 2019. Une nouvelle URHAJ a vu le jour en décembre 2018 et couvre les territoires des Antilles et de la Guyane.
Un fonds de sécurisation des URHAJ a été créé en 2016 : il s'agit d'un outil financier collectivement constitué par les URHAJ et l'UNHAJ, à hauteur de 0,04% du total des produits courants Habitat Jeunes pris, à parts égales, sur la cotisation nationale et sur la cotisation régionale des adhérents. Destiné à soutenir les démarches d'amélioration des fonctions-support régionales, il est principalement utilisé pour fournir une aide financière au poste de délégué régional adossé à un appui technique. Cinq URHAJ ont bénéficié de ce soutien depuis la création du fonds.

© URHAJ PACA CORSE

[PACA ET CORSE]

Une Union en plein essor

Avec le renouvellement de sa gouvernance en mai 2017, l'URHAJ a relancé son activité par l'embauche d'une nouvelle déléguée régionale. Afin de l'accompagner dans ce nouvel essor, l'URHAJ a bénéficié du fonds de sécurisation durant deux ans. Elle a ainsi pu réinvestir ses missions d'animation du réseau et de représentation auprès des partenaires.
Elle a également mené des chantiers de fond : accord-cadre national, création d'une dynamique socio-éducative (groupes de travail, projets transversaux, journées régionales des intervenants socio-éducatifs…).
Aujourd'hui, l'URHAJ est autonome. Elle compte 3 salariés permanents (déléguée régionale, chargé de développement et chargée de missions socio-éducative et numérique). 2 embauches sont à venir sur les projets innovants (iNNé, MAJIC, Tremplin Numérique…) avec des financements correspondants. L'URHAJ et le projet Habitat Jeunes sont aujourd'hui reconnus, notamment par les partenaires.

L'accueil de nouveaux membres

La période a été marquée par 27 adhésions, dont celle de l'Association Ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France, qui représente 33 établissements situés dans 12 régions.
Des journées d'accueil ont été organisées en 2018 et 2019 (en 2020, en format distanciel) pour accueillir les nouveaux arrivants et leur fournir des clés de compréhension sur l'Union et son fonctionnement.

« La journée d'accueil s'est tenue dans le 1er mois de mon arrivée. Après un parcours professionnel à SOLIHA et la FAPIL, j'avais une connaissance vague du réseau Habitat Jeunes et des missions exercées par les adhérents. Cette journée m'a permis de découvrir l'histoire du réseau, marquée par des influences plurielles autour d'un objectif commun « accompagner les jeunes vers l'autonomie à travers l'habitat, en s'appuyant sur l'éducation populaire ».
Ces éléments m'ont servi d'ancrage et d'intégration au sein du mouvement, absolument nécessaire dans un contexte d'évolution et d'adaptation de nos actions, de nos organisations et de nos réponses aux besoins des jeunes.
Par ailleurs, j'ai découvert l'organisation de l'Union, de ses services supports nationaux et, à travers la convivialité de la journée, pu rencontrer mes interlocuteurs de l'équipe nationale. Enfin, les échanges avec mes homologues ont mis en avant la diversité des structures et actions Habitat Jeunes.
En résumé, la journée d'accueil des nouveaux directeurs me semble un outil indispensable pour se sentir intégré et partager des valeurs communes au sein du réseau.
L'Union, c'est ne pas se sentir seul : c'est pouvoir s'appuyer sur des compétences, des expériences. C'est pouvoir porter à une échelle nationale un message sur la question des jeunes. C'est aussi une source d'information, de veille sur les évolutions législatives, règlementaires. C'est la possibilité de formation des équipes. C'est la possibilité de partager à plusieurs des projets.
Le réseau, ce n'est pas qu'une ressource, c'est aussi ce que ses adhérents souhaitent en faire. De ce point de vue, je regrette de pas avoir encore assez pris le temps pour m'investir dans le réseau et l'alimenter de nos expériences, actions novatrices.
Ce sera la prochaine étape. En attendant, je me suis engagé dans le bureau de l'Union régionale Auvergne Rhône-Alpes ! »

Frédéric Cesbron
Directeur du Pôle Habitat Insertion Jeunes
(9 résidences, un SHAJ, un service de prévention santé)
au sein de la Mutualité Française Isère

Journée d'accueil des nouveaux salariés du mouvement dans les locaux de l'UNHAJ, à Vincennes, 13 juin 2019

B- Soutenir les adhérents dans leurs missions auprès des jeunes

Dans un contexte de mutations sociétales profondes, de réforme permanente des cadres d'intervention, de constantes évolutions des situations vécues par des jeunes aux profils toujours plus divers, mais aussi de permanence des enjeux et des défis d'habitat des jeunes, l'appropriation des nouveaux cadres comme l'adaptation des pratiques professionnelles ou bénévoles sont des enjeux centraux de la mise en œuvre des projets territoriaux Habitat Jeunes.
A ce titre, la veille législative et réglementaire, la formation et l'outillage figurent parmi les leviers déterminants du soutien qu'apporte l'UNHAJ aux adhérents dans la réalisation quotidienne de leurs missions auprès des jeunes.
L'UNHAJ met ainsi en œuvre un service de veille sur l'ensemble des sujets qui touchent aux dimensions du projet Habitat Jeunes. Concrètement, la veille se traduit, annuellement, par plus de 200 questions d'adhérents ou d'URHAJ traitées, l'actualisation d'un « classeur Logement » et des notes juridiques régulières.

Un appui par la formation

La relance de l'activité de formation, par l'UNHAJ et les URHAJ, a été initiée dès la fin des années 2000, se traduisant par le développement d'une offre de formation à la fois plus régulière et plus conséquente, concernant un spectre d'activités plus large et s'adressant à des participants plus variés (équipes socio-éducatives ou logement, directions et gouvernances, personnels d'accueil…).
Cette volonté a été confirmée avec force dans une nouvelle stratégie de formation adoptée en 2019. Cette stratégie entend appuyer davantage sur le levier de la formation dans l'appui apporté aux adhérents.
Pour ce faire, l'UNHAJ a, entre 2019 et 2021, redéfini un catalogue de formation ambitieux, en nombre de sessions (une trentaine de formations différentes) comme en couverture des champs d'intervention (développement des projets, pilotage et animation du projet, fonction socio-éducative,

©

[GRAND EST]

Cap sur l'enrichissement des compétences des bénévoles et des professionnels

La formation des dirigeants associatifs bénévoles est l'une des actions que nous menons dans le cadre de l'accompagnement des adhérents. Notre objectif : répondre aux attentes au regard de la complexification croissante des textes et obligations auxquels sont confrontés les dirigeants associatifs telles que la gouvernance associative, la fonction employeur, la relation président-directeur.
L'enrichissement des compétences professionnelles s'articule autour des temps de formation, des séminaires des directeurs et des commissions socio-éducatives.
Notre objectif : permettre aux professionnels de mettre en débat leurs pratiques, d'acquérir de nouvelles connaissances, de s'enrichir des expériences des uns et des autres, de développer un sentiment d'appartenance à un réseau régional et national et de faire émerger des solidarités.

fonction logement-habitat, gestion des activités, formation des jeunes…).
Elle a aussi structuré son activité de formation permettant l'obtention – après le référencement « DataDock » – de la certification « QUALIOPI », avec les URHAJ organismes de formation (Auvergne Rhône Alpes, Ile-de-France, Pays de la Loire).
Une Commission Formation (adhérents, URHAJ, UNHAJ, Hexopée) a été mise en place afin d'évaluer régulièrement l'offre de formation du réseau, d'analyser l'évolutions des métiers et des compétences nécessaires et de proposer des orientations en matière de formation.
Entre 2017 et 2020, l'activité de formation – boostée par le déploiement du SIHAJ, mais contrariée par les mouvements sociaux et la crise sanitaire du COVID – a permis de consolider les pratiques de 573 personnes (près de 1 000 heures-stagiaires dispensées) au cours de 100 sessions de formation (SIHAJ, Laïcité, CVS, Evaluation, Pratiques socio-éducatives, Santé, RGPD, Gestion Locative, SHAJ, Statistiques).

entre **2017** et **2020**

100 formations

573 personnes formées

8773 heures-stagiaires

Aider les adhérents à se mettre en conformité avec le RGPD

Le développement des systèmes d'informations dans le réseau Habitat Jeunes, et l'essor du numérique ont été l'occasion de pousser la réflexion sur la protection des données et plus généralement sur le respect des droits et libertés des personnes accueillies et accompagnées.
Ainsi, le Correspondant Informatique et Libertés UNHAJ a vu ses attributions élargies jusqu'à devenir Déléguée à la Protection des Données du mouvement Habitat Jeunes mi 2018.
Cette désignation s'inscrit dans une démarche globale de conformité au règlement européen et au droit national, basée sur un engagement éthique de transparence et de responsabilité avec un souci de soutien aux adhérents du réseau.

Différents services sont, depuis, proposés aux adhérents et URHAJ, qui vont de l'information à l'accompagnement d'associations en passant par la formation des équipes.

«La formation Réglement général sur la protection des données (RGPD) proposée par l'UNHAJ permet de mettre en place des procédures et des actions destinées à assurer le respect des principes du RGPD en une seule journée de formation avec des outils simples et efficaces, des apports théoriques précis et fort bien imagés par la Déléguée à la Protection des Données. Au-delà la compréhension du RGPD, ce temps dédié permet une mise en place efficace dans les structures qui va de la sensibilisation du personnel à la mise en place de procédures et de documents répondants aux obligations, l'UNHAJ ayant fait un travail remarquable en amont pour ressortir tous les éléments essentiels d'une résidence Habitat Jeunes qui balaient aussi bien le recueil du consentement des jeunes en passant par la vidéosurveillance,
tout en prenant en compte l'outil numérique ou les notions de responsabilité. De plus, un point d'étape est proposé également quelques semaines après la formation, ce qui est à la fois motivant et permet également des échanges nourris entre participants.

Une formation que je recommande tout particulièrement à toutes les structures pour avancer efficacement sur ce dossier !»

Fabienne Exertier
Assistante Pôle Social – Ligue de l'Enseignement – FOL Savoie (FJT La Clairière Chambéry – CPH Moûtiers et Chambéry)

Formation « Conseil de vie sociale (CVS) - Comment le mettre en place, l'animer et le renouveler ?» du 11 décembre 2017

Un soutien d'autant plus précieux en temps de crise

Si les diverses actions mises en œuvre par l'UNHAJ auprès de ses adhérents pour les soutenir dans leurs activités sont généralement appréciées, celles mises en œuvre pendant la crise sanitaire ont été particulièrement appréciées.
En effet, au plus fort de la crise, l'UNHAJ relayait à ses adhérents les messages du gouvernement quasi quotidiennement ; elle a reccueilli des témoignages de directions, administrateurs, résidents, équipes qui pouvaient ainsi partager leurs astuces, leurs doutes, leurs réussites ; elle a coordonné des permanences de directeurs pour un soutien entre pairs ; ouvert des pages spéciales Covid-19 pour mettre différentes ressources à disposition, organisé des webinaires pour éclairer des sujets ; et des visioconférences pour garder le lien et continuer à travailler ensemble.

«En tant que nouvel adhérent, j'apprécie d'être dans une Union pour voir ce qui se fait ailleurs dans les autres résidences Habitat Jeunes, échanger sur les pratiques et pouvoir accéder à certains outils comme le Plan de continuité d'activité.»

Élodie Aurensan- Ramasy
Directrice
Résidence Nelson Mandela
Mont de Marsan

«Je me suis inspiré du premier témoignage paru dans l'Informail, celui de la directrice de l'association de Tulle. Elle disait avoir mis en place des résidents référents et j'ai trouvé l'idée excellente.»

Eric Tesnier
Directeur adjoint
Habitat Jeunes Les Loges
Nevers

2020 et 1er semestre 2021

77
Informails
(newsletter interne : actualités du secteur, évolutions réglementaires, publications, classeur logement, agenda...)

46
Informails
spécial covid

2000
visites supplémentaires sur l'intranet de l'UNHAJ

43
webinaires organisés

2. L'évoluton de nos pratiques et outils

Plusieurs nouveaux formats et outils ont vu le jour pendant ces cinq ans, afin de s'adapter aux besoins des adhérents et de leurs partenaires, à leurs évolutions. La crise est venue accélérer ce processus de changement, en lui donnant une autre dimension. Ainsi, les webinaires qui étaient proposés une fois par mois depuis 2019 ont été multipliés pour transmettre une information en temps réel et permettre un échange continu sur des sujets d'actualité.
Les dynamiques collaboratives ont vu le jour spontanément, via différentes plateformes à l'échelle des régions et entre l'UNHAJ et les URHAJ.
Une plateforme collaborative destinée à l'ensemble des acteurs du réseau a été mise en place en juin 2021 pour préparer le Congrès.

A- Des pratiques qui se modernisent

Un vent de changement souffle sur notre outillHAJ !
SIHAJ a connu de nombreux développements pour prendre en compte les demandes formulées en comité des utilisateurs et gagner en efficacité sur le traitement des APL notamment. Il est aujourd'hui le système d'information le plus utilisé dans le réseau et toujours en cours de déploiement.

Le dossier vert est mort… Vive l'OP'HAJ, observatoire permanent Habitat Jeunes opérationnel depuis mars 2021 !
Enfin PART'HAJ, l'annuaire partagé des professionnels et administrateurs Habitat Jeunes, est venu compléter notre gamme d'outils pour faciliter les relations entre membres du réseau.

Modernisation des systèmes d'information du réseau

La modernisation des systèmes d'informations et le calendrier de création de nouvelles plateformes numériques ont également été perturbés par la crise sanitaire. Néanmoins, depuis 5 ans, le SIHAJ n'a pas cessé d'évoluer et de se déployer pour atteindre, fin 2020, près de la moitié des adhérents de l'Union. La plupart de ces évolutions est dite « mineure » mais certaines sont beaucoup plus importantes comme par exemple la mise en service de l'application MySIHAJ, la récupération télématique des bordereaux d'APL, le suivi des dispositifs, les prélèvements SEPA… A noter, fin 2020, les premiers tests de l'articulation de SIHAJ avec la plateforme IDEAL qui permettra d'instruire, à partir des dossiers SIHAJ, les demandes d'APL en direct dans la plateforme de la CNAF. Par ailleurs, le comité de pilotage a validé un programme d'évolutions intitulé « dématérialisation des échanges via SIHAJ », qui prévoit notamment la possibilité d'associer des pièces jointes numérisé aux dossiers SIHAJ des jeunes, de leur permettre de solliciter un rendez-vous, de signaler un problème dans leur logement, de permettre aux équipe d'adresser des messages de groupe aux jeunes logés ou accompagnés… La large utilisation du SIHAJ a permis la réalisation d'études statistiques s'appuyant sur une proportion importante de jeunes accueillis *(cf. p.16).*

Les chiffres clés du SIHAJ

112 associations utilisatrices du SIHAJ

180 résidences et services utilisateurs

1 600 salariés connectés

50 000 demandes de logements traitées par an

©URHAJ ÎLE-DE-FRANCE

[ÎLE-DE-FRANCE]

Interroger notre utilité sociale : un levier pour l'amélioration continue de nos pratiques

Un travail d'envergure a été lancé par l'URHAJ Ile-de-France dès 2017 pour co-construire des outils permettant de valoriser le travail des équipes des résidences-FJT. Deux premières étapes ont été franchies avec succès : un travail exploratoire mené avec le cabinet FORS - Recherche Sociale en 2018, clôturé par un séminaire en avril 2019, puis la réalisation d'un kit de communication « Être utile aux jeunes et aux territoires » mettant en mots et en images sept dimensions de notre utilité.
Le travail se poursuit avec l'expérimentation d'une Boîte à Bilans, socle commun d'indicateurs et de bonnes pratiques permettant de renforcer notre capacité à rendre compte de l'action socio-éducative réalisée auprès des jeunes.

www.urhaj-idf.fr/Etre-utile

Un groupe de travail « Observatoires HAJ », composé des Unions nationale et régionales, a été initié en 2019 et a notamment contribué à une production d'observatoires régionaux ainsi qu'à la mise en place de formations Excel et de webinaires appuyés sur les extractions des plateformes SIHAJ et AGDV (dossier verts).

Des éléments d'infographie ont également été élaborés et partagés entre les membres du groupe. Ce groupe a engagé deux chantiers : la création de l'annuaire web des structures et contacts du mouvement, PART'HAJ *(cf. p.64)* et la mise en place de l'OP'HAJ. Les points clefs de cet observatoire sont : des contenus allégés et actualisés, la possibilité d'importer des données via Excel et la fin de la logique de campagne de collecte. Un générateur de graphique accompagne la plupart des tableaux. La plateforme a été lancée en mars 2021.

OP'HAJ – SIHAJ
DU POINT DE VUE DES STATISTIQUES, QUELLES DIFFÉRENCES ?

Les résultats collectés dans l'OP'HAJ couvrent presque tous les aspects des activités des adhérents : gouvernance, offre de logement, public touché, économie, ressources humaines mais sans possibilité d'analyse fine, de croisement des résultats.
Au contraire :
SIHAJ permet une analyse croisée, fine et dynamique et en temps réel mais cette analyse ne couvre pas tous les aspects de l'activité Habitat Jeunes, les statistiques SIHAJ sont en effet focalisées sur le public concerné par ces activités : jeunes demandeurs de logement, logés ou accompagnés.

Anna Poupon,
chargée de mission parcours résidentiels et observatoires,
URHAJ Ile-de-France,
membre du groupe de travail « Observatoires Habitat Jeunes »

Quelles ont été les modalités de travail au sein de ce groupe ?

« Elles étaient multiples, on a fait pas mal de réunions en visio mais aussi quelques-unes en présentiel. On a organisé des ateliers de production en binômes ou trinômes pour avancer sur un plus grand nombre de sujets selon les appétences et disponibilités de chacun. On a commencé par un travail sur le dossier vert. Pour ma part, j'ai voulu travailler sur l'observatoire des populations. »

Quels ont été les difficultés rencontrées et les motifs de satisfaction ?

« C'était très important pour nous de retravailler les données de l'observatoire pour remettre à jour ces informations et être en cohérence avec ce que nous demandent les partenaires. On était aussi sensibles à l'ambition de faciliter la vie des adhérents.

C'était très intéressant de travailler avec tout le monde. On avait chacun des emplois du temps bien fournis, c'était parfois difficile de trouver des dates communes mais, au final, on a réussi. On se rendait compte qu'on n'avait pas tous besoin des mêmes choses et tous les mêmes capacités de traitement des données. Il me semble d'ailleurs que c'est à partir de ce constat qu'a été proposée la formation Excel.

Une des difficultés a été la mise en œuvre de ce travail.
Il est apparu que faire évoluer l'AGDV coûterait plus cher que développer un nouvel outil.
Ça a créé des délais supplémentaires, mais au final, l'OP'HAJ a été créé avec de nouvelles fonctionnalités.
Il est en ligne, les petits bugs ont été vite corrigés et tout se passe bien. »

**Journée nationale « L'Accueil des apprentis et alternants »
du 24 septembre 2019, à Vincennes
40 acteurs Habitat Jeunes présents, 4 tables rondes**

Des journées nationales aux webinaires

La notion de mixité est constitutive du projet Habitat Jeunes et s'incarne dans la grande diversité des jeunes accueillis, ce qui contribue à la richesse de notre Mouvement.
L'Assemblée générale 2017 a été l'occasion d'engager un débat sur l'accueil des publics selon leurs besoins spécifiques au sein des structures Habitat Jeunes. Cette réflexion a été prolongée tout au long de l'année 2019 par le biais de 3 journées nationales organisées autour d'interventions d'acteurs Habitat Jeunes et d'experts thématiques. L'enjeu était de témoigner de la situation des jeunes que nous accueillons, mais surtout d'être force collective de proposition quant aux conditions d'accueil de ces jeunes.
Depuis 2019, dans une volonté de modernisation des pratiques, sont organisés des webinaires (séminaires en ligne d'une durée n'excédant pas 1h30) sur des sujets d'actualité ou d'intérêt pour les adhérents (loi ELAN, préparation du confinement, les tiers-lieux, Visale…). Ce format permet de transmettre des informations sur un temps court, et les webinaires peuvent être visionnés en différé sur l'intranet UNHAJ.

**Webinaire « La cohabitation intergénérationnelle »,
avec Joachim Pasquet, Directeur du réseau Cohabilis,
le 21 janvier 2020**

B – Renouveler les outils

Ce renouvellement vise principalement à une meilleure coordination entre les différents niveaux de l'Union et à une meilleure efficacité. L'objectif commun est une information plus fluide pour répondre aux besoins de tous.

Apporter des outils modernes et valorisants pour l'ensemble des composantes du mouvement, c'est œuvrer pour l'amélioration de la reconnaissance des projets Habitat Jeunes..

Renforcer les liens avec les adhérents

UNHAJ Question :
UNHAJ question est un outil qui permet de centraliser toutes les questions adressées aux Unions et qui présente de nombreux avantages.

Les adhérents sont sûr de trouver le bon interlocuteur et ont une visibilité sur toutes les questions, ils peuvent même suivre et répondre directement aux questions de leurs collègues.

Les équipes des Unions se répartissent les questions et gèrent plus facilement le temps consacré aux réponses.

PART'HAJ :
Initiée en 2019, la plateforme PART'HAJ a été lancée officiellement en juin 2021.
Cet annuaire permet à tous les acteurs du réseau de disposer d'une liste partagée sur internet et actualisée en temps réel de toutes les organisations, associations, résidences, services et implantations qui le composent. Cette plateforme recense tous les contacts des acteurs Habitat Jeunes pour faciliter ainsi les échanges entre pairs.
Enfin, cet annuaire est tourné vers l'avenir : c'est la possibilité, pour chaque personne inscrite dans l'annuaire, de disposer d'un identifiant et d'un mot de passe uniques pour toutes les plateformes Habitat Jeunes (OP'HAJ et PART'HAJ dans un 1er temps et, à terme, au nouvel intranet, au centre de ressources et à une plateforme collaborative).

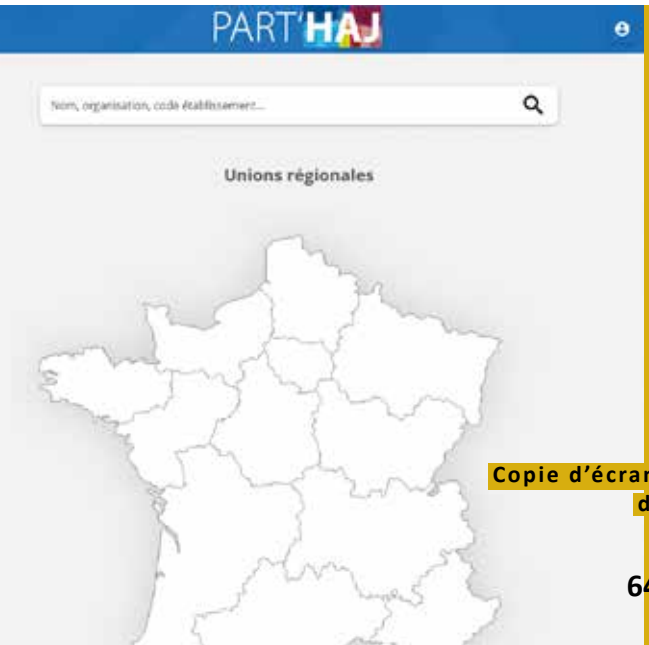

Copie d'écran du nouvel annuaire professionnel du réseau Habitat Jeunes, PART'HAJ

Réalisation du film de présentation du projet et de ses différentes formes, «Choisir Habitat Jeunes», par Bruno Feindel. Six structures ont accueilli l'équipe de tournage entre mai et juillet 2019.

Actualiser la communication

Mettre à disposition des adhérents des outils de communication modernes pour présenter le projet a été un des objectifs poursuivis ces cinq dernières années.
Parmi les nombreuses initiatives mises en œuvre, une des plus structurantes était sans doute la refonte de la charte graphique.
Si le logo reste inchangé, ses différentes utilisations sur papier à en-tête, cartes de visites et autres documents print ou web ont été totalement repensés pour redonner un coup de « jeune » aux outils Habitat Jeunes.
Une des plus attendues était la création d'un nouveau site internet. Mis en ligne fin 2020, il permet de donner une image précise et modernisée du projet et de l'offre proposée par les adhérents de l'UNHAJ.
Une des plus marquantes a peut-être été le relookage et la recomposition de nos publications avec Informail d'abord, la newsletter de l'UNHAJ – qui est passée d'un format d'envoi « au besoin » et « lorsque nécessaire » avec une à deux infos par lettres, à un format plus classique, hebdomadaire, et aux rubriques facilement identifiables – puis Le Mag'. Ce dernier a en effet fait l'objet d'une refonte en profondeur, sur le format, le rubriquage et sur sa réalisation via un comité de rédaction composé de professionnels du mouvement.
Une des plus évidentes était l'investissement plus grand des réseaux sociaux avec l'ouverture, en plus de la page Facebook, d'un compte Twitter puis Youtube et LinkedIn.
Pour alimenter ces différents supports et présenter le projet Habitat Jeunes dans ses différents formes au plus grand nombre, le film «Choisir Habitat Jeunes» a été réalisé en 2019. D'une version originale de 26 minutes, il a été décliné en une version courte de 3 minutes et des portraits d'acteurs ont été tirés des dizaines d'heures de tournage.

80 978
visiteurs
du site public
(depuis sa mise en ligne fin nov. 2020)

1 400
destinataires
de l'Informail

4
réseaux sociaux
investis

3 044
vues du film
« Choisir Habitat Jeunes »

20
portraits vidéo d'acteurs
Habitat Jeunes

L'équipe nationale

Marianne AUFFRET
Directrice générale

Jade GRÉLAUD
Directrice générale adjointe

Christian COLLETTE
Directeur administratif & financier

Émilie BRIANCOURT
Assistante de direction

Valérie MICHAUD
Déléguée à la protection des données

Jérémy COLLADON
Comptable

Florent VIGUIÉ
Directeur
de la mise en oeuvre du projet

Salim DIDANE
Directeur
Prospective & Développement

Violaine PINEL
Déléguée à l'action socio-éducative

Nicolas BOUVARD
Chargé d'études économiques
SIHAJ décisionnel

Aude PINAULT
Déléguée à l'habitat

Romain LECLERC
Chargé de mission expérimentations

Nelly PAOLANTONACCI
Responsable communication

Benoît DURAND
Délégué
aux Systèmes d'informations

Laurent ESCLARMONDE
Chef de projet SIHAJ métier

Anne BOUTTIER
Chargée de communication

Patrick FERNANDEZ
Chef de projet SIHAJ
métier et décisionnel

Sarah PEDONI
Chargée de développement
SIHAJ métier

Bernard PRIEUR
Chargé de développement
SIHAJ métier

Les implantations Habitat Jeunes

286
adhérents
porteurs de projets
Habitat Jeunes

786
sites
d'implantations

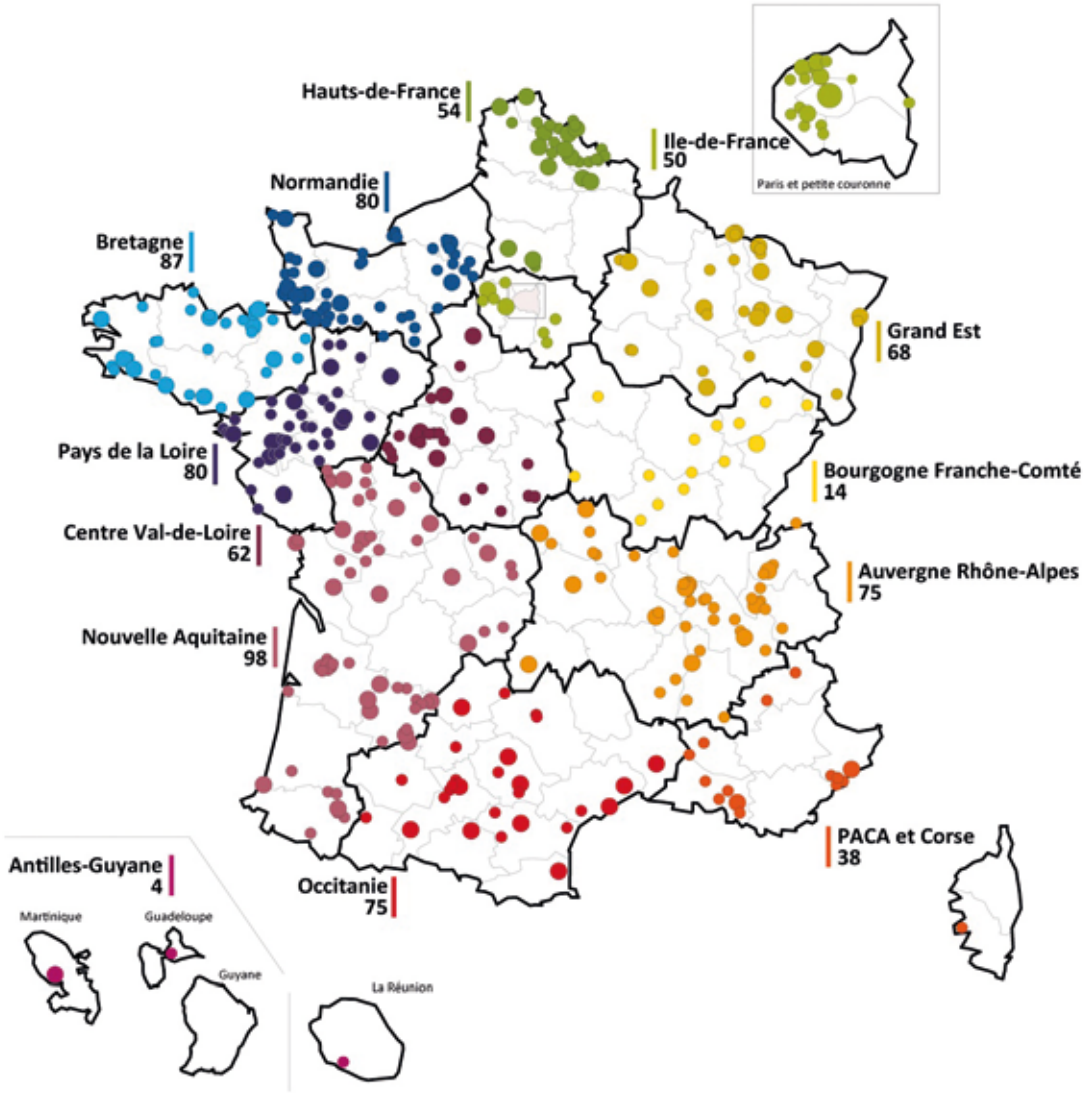

Union nationale pour l'habitat des jeunes

12, avenue du Général-de-Gaulle — CS 60019 — 94307 Vincennes Cedex

01 41 74 81 00 — www.habitatjeunes.org